



LE DEVOIR

Bouddhistes et musulmans prient ensemble



AGENCE FRANCE-PRESSE

Sous bonne surveillance policière, des centaines de moines bouddhistes ont prié hier à la mémoire des dizaines de milliers de victimes tuées par les tsunamis en Asie du Sud-Est, au cours d'une cérémonie spéciale qui a réuni bouddhistes et musulmans sur l'île thaïlandaise de Phuket, durement touchée par la catastrophe.

CHUM: Tremblay penche pour Outremont

Le maire craint toutefois l'explosion des coûts dans la cour de triage et n'exclut pas d'autres options

ANTOINE ROBITAILLE
LOUISE MAUDE
RIOUX SOUCY

«Outremont dans l'idéal, mais en a-t-on vraiment les moyens?»: telle est la position très nuancée que le maire Gerald Tremblay présentera aujourd'hui dans l'épineux dossier de l'emplacement du CHUM, selon ce que *Le Devoir* a appris de sources sûres.

Après des mois de tergiversations, le maire révélera donc son «préjugé favorable» pour le site d'Outremont, pour deux principales raisons. D'abord, c'est actuellement le site le plus à même d'accueillir un «équipement intégré», où les fonctions universitaire et hospitalière seraient réunies. Ensuite, pour ce qui est des possibilités de développement à long terme, Outremont aurait, aux yeux de la Ville, une «certaine longueur d'avance». De plus, ce projet permettrait de saisir «l'opportunité historique» de se débarrasser d'une cour de triage en plein milieu de la ville.

Montréal craint toutefois l'explosion des coûts d'un CHUM

dans la cour de triage d'Outremont et n'exclura donc pas totalement d'autres scénarios. Si Québec tranche en faveur du site d'Outremont, l'administration Tremblay applaudira mais réclamera

que les coûts pour la Ville et le gouvernement soit évalués de manière très approfondie. En clair, comme nous l'a dit un intervenant sous couvert de l'anonymat, «chaque fois qu'on installe aque-ducs et égouts, qu'on ouvre des rues, qu'on fait des viaducs» [des travaux nécessaires dans le projet Outremont], «est-ce que c'est le gouvernement ou la Ville de Montréal qui paie? Il faut déterminer cela de manière très claire». L'administration Tremblay, échaudée par les dépassements de coûts dans plusieurs grands projets récents (comme le métro de Laval), craint aussi les frais de décontamination, d'aménagement d'infrastructure, d'expropriation et

de transport en commun. La station Acadie, toute proche, est de taille intermédiaire, sur une «petite» ligne, la bleue; les coûts d'agrandissement, de déplacement

VOIR PAGE A 8: CHUM

Un effort humanitaire jamais vu

Les dons de la population poussent les gouvernements à augmenter leur aide

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

À la hauteur d'une tragédie dont l'ampleur des pertes et des dégâts dépasse l'imagination, la réponse de solidarité offerte par le monde envers les millions de sinistrés des tsunamis risque bien de passer à l'histoire comme étant la plus généreuse jamais vue. Déjà, entre trois et quatre milliards de dollars américains ont été promis à l'ONU par les gouvernements du monde entier, et l'aide apportée par les dons de la population se chiffre déjà elle aussi en milliards de dollars, montant qui ne cesse d'augmenter.

De passage dans les locaux montréalais de

la Croix-Rouge, le premier ministre Paul Martin a qualifié «d'incroyable» l'élan de solidarité des Canadiens. Le dernier décompte réalisé au pays indique que les citoyens ont donné à ce jour plus de 70 millions de dollars à différentes organisations, ce qui représente plus de deux dollars par personne. La Croix-Rouge canadienne a notamment reçu près de 49 millions. L'effort gouvernemental se chiffre quant à lui à 80 millions, et Ottawa double chaque dollar versé par des particuliers aux principales organisations humanitaires.

Hier, Paul Martin a toutefois confirmé que le montant officiel de l'aide du gouvernement sera revu à la hausse après la conférence des

donateurs qui aura lieu à Genève, le 11 janvier. «Ce sera plus de 80 millions», a déclaré le premier ministre lorsque interrogé sur la hauteur finale de l'aide canadienne. *«Quand on regarde le fait que les Canadiens ont donné eux-mêmes 70 millions, c'est certain que nous n'allons pas rester à 80. [...] Les besoins sont là.»*

Malgré tout, le premier ministre a refusé de blâmer la décision du gouvernement du Québec de ne pas fournir plus de 100 000 \$ à la cause. Il s'agit de la plus modeste contribution de toutes les provinces canadiennes.

Si généreux soient-ils, les Canadiens ne sont

VOIR PAGE A 8: EFFORT

Autres informations en pages A 3, A 4 et B 8

Le syndicat de la SAQ organise une aide aux grévistes

FRANÇOIS DESJARDINS

Le Syndicat des employés de magasins et de bureaux (SEMB) de la Société des alcools du Québec (SAQ), dont les 3800 membres entament ce matin leur huitième semaine de grève, s'affaire à mettre sur pied une forme d'aide aux employés tout en «consolidant» ses propres finances pour s'assurer de pouvoir continuer le débrayage. Pour l'instant, cependant, il n'est pas question de se joindre à une grande centrale syndicale.

«Nous évaluons les façons les plus adéquates d'offrir un appui supplémentaire à nos membres», a indiqué au *Devoir* le président du syndicat, Martin Charron, dont l'organisation dit être déjà en contact avec les diverses caisses Desjardins avec lesquelles elle fait affaire. «On pense à certains collègues qui seraient un peu plus en difficulté.»

VOIR PAGE A 8: SAQ

INDEX

Annonces.....	B 5	Idées.....	A 7
Avis publics..	B 4	Météo.....	B 4
Culture.....	B 8	Monde.....	A 5
Décès.....	B 5	Mots croisés..	B 4
Économie.....	B 1	Sports.....	B 6
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7

Un volcan d'émotion pure

Denis Lavant s'amène à l'Usine C dans un texte s'inspirant de la vie et de l'œuvre du peintre Francis Bacon

MICHEL BÉLAIR

Le contraste est frappant: Denis Lavant est tout petit, presque frêle. Mais il se dégage de lui une telle intensité qu'on a l'impression de risquer de se brûler en l'approchant, une montagne d'émotion pure. À ses côtés, le metteur en scène Lucas Hemleb, un homme

tout aussi exigeant que lui, affable, une toute petite voix mince dans un corps d'iceberg. Tous deux sont là pour porter *Figure*, un texte de Pierre Charras sur la vie et l'œuvre du peintre iconoclaste Francis Bacon. J'ai eu la chance de rencontrer ces deux immenses personnages hier, à la veille de la première de *Figure*, ce soir à l'Usine C.

VOIR PAGE A 8: VOLCAN



NORMAND BLOUIN LE DEVOIR

Pour Denis Lavant, le théâtre n'est pas un «divertissement», ni même un lieu ou un espace où l'on réfléchit: c'est de l'émotion pure.

enfin!

couleur
JAZZ
91.9

Radio Nord Communications
en partenariat avec l'Équipe Spectra

• LES ACTUALITÉS •

Congés parentaux

Le différend Québec-Ottawa est porté en Cour suprême

JIM BROWN

Ottawa — L'affrontement qui oppose Québec et Ottawa sur la question de savoir si les congés parentaux relèvent de la compétence fédérale ou provinciale se transporte en Cour suprême du Canada, et ce, malgré la promesse des libéraux fédéraux de résoudre le litige par la négociation politique.

Le dossier des congés parentaux, qui progressent dans le système judiciaire depuis plus de deux ans, inaugurerait mardi prochain une session hivernale qui promet d'être occupée dans le plus haut tribunal du pays. Sa décision ne sera probablement pas connue avant plusieurs mois, mais l'impact du verdict pourrait aller au-delà de ses enjeux immédiats.

Les avocats fédéraux avancent qu'une victoire de la théorie du champ de compétence provincial, que défend le Québec, saperait le pouvoir constitutionnel d'Ottawa de mettre en place des programmes sociaux pancanadiens.

Les représentants de Québec font valoir que le régime canadien n'est pas adapté aux besoins des parents québécois, et que la province doit avoir son propre système.

De toutes les causes soumises à la Cour suprême, celle des congés de maternité et parental est la plus délicate, politiquement, pour le gouvernement libéral minoritaire de Paul Martin.

Le litige porte sur les dispositions de la Loi sur l'assurance emploi fédérale qui prévoient un congé de maternité de 15 semaines pour les femmes quittant le travail afin de donner naissan-

ce à leur enfant, plus 35 semaines supplémentaires de congé parental.

Négociations enlisées

Le Québec tente depuis plusieurs années de se doter de son propre régime, plus généreux, qui serait financé dans le cadre d'un programme à frais partagés.

Les négociations menées par le précédent gouvernement du Parti québécois s'étaient enlisées, incitant la province à demander à la Cour d'appel du Québec de se prononcer sur la constitutionnalité de la loi fédérale. Dans un jugement unanime rendu en janvier dernier, un banc de trois juges concluait que la loi enfreignait l'autorité du Québec sur les programmes sociaux, ce qui revenait à déclarer les programmes de congés de maternité et parental de compétence provinciale.

Le gouvernement du premier ministre Martin a par la suite conclu ce qu'il a appelé une entente de principe avec les cousins libéraux provinciaux du premier ministre Jean Charest. En vertu de cet accord, le Québec se doterait d'un régime amélioré, qu'Ottawa financerait jusqu'à concurrence de 850 millions de dollars, sur un coût total évalué à près de un milliard de dollars. Mais l'accord, bricolé en mai dernier à la veille des élections fédérales, n'a pas été parachevé. Entre-temps, Ottawa a continué d'aller de l'avant avec son appel en Cour suprême, faisant valoir que d'importants principes juridiques devaient être clarifiés, quel que soit l'accord conclu au niveau politique.

Presse canadienne

Sauvetage du télescope Hubble

Un robot canadien est appelé en renfort

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Condamné à une mort lente il y a un an, le télescope spatial Hubble pourrait bien obtenir un nouveau sursis grâce à une expertise toute canadienne, a annoncé avec fierté hier le président de l'Agence spatiale canadienne (ASC), Marc Garneau.

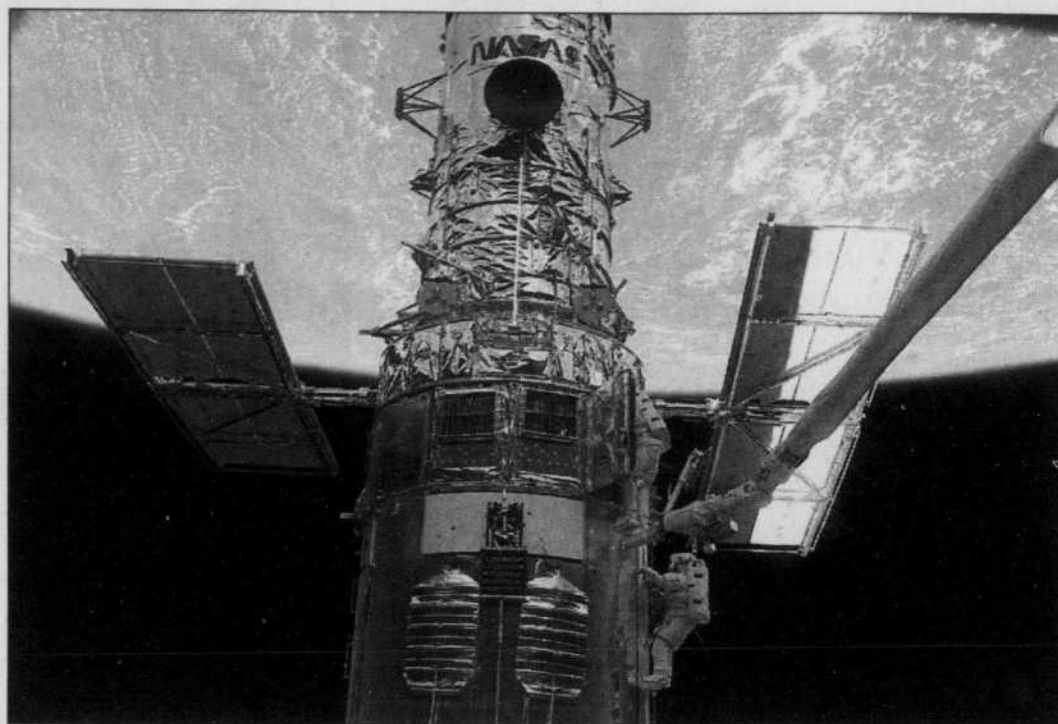
C'est la NASA elle-même qui a mandaté le géant ontarien MDA afin qu'il élabore un concept de mission pour le sauvetage éventuel du télescope. Cette mission permettra de mettre à profit la technologie robotique spatiale canadienne développée pour le robot Dextre. Sa mission: réparer et mettre à niveau ledit télescope si, bien sûr, la NASA décide d'aller de l'avant avec ce projet.

En effet, le sort de celui que les spécialistes qualifient de «télescope le plus important de l'histoire» est loin d'être scellé. C'est qu'Hubble a cruellement besoin de batteries et de nouveaux gyroscopes. Sans cela, il pourrait bien s'éteindre dès cette année ou, au mieux, survivre jusqu'en 2007.

Deux options

Deux options sont donc à l'étude. Au premier chef, l'envoi d'une navette avec un équipage d'astronautes tel que proposé par un comité d'experts de l'Académie américaine des sciences. Mais la désintégration tragique de la navette Columbia, le 1^{er} février 2003, fait pencher la NASA vers une autre option.

De nouveaux critères de sécurité ont en effet été adoptés depuis l'événement malheureux. Ainsi, les vols — qui doivent reprendre en mars 2005 — devront tous être à destination de la Station spatiale internationale et ne pas s'en éloigner. Pas moyen donc d'atteindre le té-



SOURCE NASA

En plus d'une décennie de loyaux services, Hubble a révolutionné l'astronomie.

lescope, qui évolue sur une autre trajectoire. C'est là que l'expertise canadienne devient intéressante.

Concrètement, Dextre est un robot à deux bras destiné à l'entretien extérieur de la Station spatiale internationale. Il a été conçu pour réaliser des tâches complexes dans les conditions hostiles de l'espace, comme l'installation et le retrait de batteries, de blocs d'alimentation, d'ordinateurs et de charges utiles scientifiques. En l'adaptant quelque peu, il devrait pouvoir contribuer à donner à Hubble un sursis jusqu'en 2010.

Supériorité canadienne

Pour Marc Garneau, l'invitation de la NASA confirme la su-

périorité du Canada dans le domaine pointu de la robotique. «Grâce à l'engagement de longue date et à la vision à long terme du gouvernement du Canada, nous avons acquis une réputation de leaders et d'innovateurs dans le domaine de la robotique spatiale ainsi qu'une expertise de premier ordre. Le fait que la NASA reconnaisse l'expertise de MDA est également une source de fierté pour tous les Canadiens.»

En plus d'une décennie de loyaux services, Hubble a révolutionné l'astronomie. Lancé en 1990, l'engin de 2,5 tonnes devait prendre une retraite méritée en 2010 avec l'arrivée du télescope James-Webb, attendu pour cette

date. On chuchote toutefois déjà dans les couloirs du petit monde de l'astrophysique qu'il ne sera vraisemblablement pas prêt avant 2012, d'où l'impératif de maintenir Hubble le plus longtemps possible.

On lui doit la première preuve tangible des trous noirs et nombre d'éléments soutenant la théorie du big bang. Reculant jusqu'au berceau de l'univers avec ses stupéfiantes colonnes de la création, véritables pouponnières des étoiles naissantes, le télescope spatial Hubble a de surcroît fourni au fil des ans nombre de clichés spectaculaires.

Le Devoir

Les conditions de logement se seraient améliorées

Un ménage sur six, dans les régions métropolitaines du Canada, avait en 2001 un besoin impérieux de logement, indique Statistique Canada.

Dans sa plus récente étude, dévoilée hier, Statistique Canada affirme pourtant que, de façon générale, les conditions de logement se sont améliorées durant la décennie 1991-2001. Plus précisément, les conditions de logement s'étaient détériorées au début des années 1990, avant de s'améliorer à la fin de celles-ci grâce à une meilleure conjoncture économique.

L'agence apporte toutefois d'importants bémols à cette amélioration des conditions de logement, soulignant que la proportion de

ménages qui sont considérés comme ayant un problème impérieux de logement atteignait 16,6 % en 2001, voire 30,1 % chez les ménages locataires des principales régions métropolitaines de recensement (RMR). Ces proportions de 16,6 % et 30,1 % se comparent à des proportions respectives, dix années plus tôt, de 14,3 % et 26,8 % en 1991.

Selon Statistique Canada, c'était surtout le critère de «l'abordabilité» du logement qui posait problème aux ménages en 2001. Les trois quarts des ménages ayant un besoin impérieux de logement étaient classés ainsi parce que leur logement n'était pas abordable.

Presse canadienne

Ambassadeur du Canada aux États-Unis

Martin voit McKenna dans sa soupe

Frank McKenna fera un bon ambassadeur aux États-Unis, estime Paul Martin.

Le premier ministre Paul Martin a reconnu hier que l'ex-premier ministre du Nouveau-Brunswick Frank McKenna a été pressenti pour devenir ambassadeur canadien aux États-Unis. «Je crois que Frank McKenna est un Canadien de qualité et, s'il décide de vouloir servir le public canadien, je suis convaincu que le Canada pourra en bénéficier», a commenté M. Martin, en conférence de presse à Montréal.

Des rumeurs veulent que M. McKenna, qui avait songé à se porter candidat libéral aux dernières élections fédérales, ait accepté le poste diplomatique offert. L'annonce de sa nomination dépendrait maintenant de l'approbation formelle attendue des États-Unis, généralement une formalité. Frank McKenna a dirigé le Nouveau-Brunswick de 1987 à 1997. Il est ensuite retourné à la pratique du droit et siège au conseil d'administration de neuf importantes sociétés. Il est âgé de 56 ans.

Au Nouveau-Brunswick, des proches de l'ex-premier ministre ont affirmé avoir appris qu'il avait effectivement accepté le poste.

Dynamisme

Selon Donald Savoie, ami de M. McKenna et professeur à l'université de Moncton, l'ex-premier ministre apporterait dynamisme et combativité à l'important mais délicat dossier des relations canado-américaines. «Il a inspiré les Néo-Brunswickois par son attitude combative, la conviction qu'on peut tout faire à condition de le vouloir», a commenté M. Savoie. Avec son énergie et sa détermination, il aurait beaucoup de succès à Washington.

Au cours de sa décennie au pouvoir, M. McKenna a fait du Nouveau-Brunswick un véritable

laboratoire social. Il était constamment à l'affût d'idées pour briser la dépendance de la province vis-à-vis des industries du secteur primaire et des subventions d'Ottawa. Son enthousiasme lui a valu des appuis ailleurs au pays.

En plus de faire partie d'un cabinet d'avocats prospère à Moncton, M. McKenna siège au conseil d'administration de plusieurs sociétés au Canada et aux États-Unis. Il est par ailleurs considéré comme un successeur possible de M. Martin à la tête du Parti libéral du Canada.

M. McKenna se trouve à l'extérieur du pays et son retour n'est pas prévu avant le milieu de la semaine prochaine.

Presse canadienne

Cas de vache folle en Alberta

La vache atteinte était un animal de compagnie

Barrhead, Alb. — L'agriculteur albertain propriétaire de la vache atteinte d'ESB (encéphalopathie spongiforme bovine) découverte il y a quelques jours dit avoir pris les devants pour aider les autorités à trouver des moyens de prévenir la maladie.

«Tout ce que j'espère, c'est qu'en ayant fait ce que j'ai fait, j'ai aidé le système», a dit Allan Degner, mardi. J'espère qu'ils pourront en savoir davantage à ce sujet.»

Au cours d'une entrevue, le fermier de Barrhead, une localité située au nord-ouest d'Edmonton, a admis que l'animal repéré par l'Agence canadienne d'inspection des aliments en décembre — et dont l'infection a été confirmée ce dimanche — était le sien.

Selon M. Degner, beaucoup de gens sont tristes que cette vache laitière, appelée Boss, soit morte; presque tout le monde pouvait l'approcher et lui donner à manger. «Elle était apprivoisée à ce point. Elle était en fait comme un animal de compagnie.»

M. Degner avait acheté Boss vers 1999 d'un acheteur de bétail, à Westlock, une localité voisine. Celui-ci l'avait acquise à l'encan dans la région. «Nous l'avons appelée Boss parce qu'elle était comme la patronne ici. J'ai 20 autres bêtes et elle semblait les diriger.»

M. Degner avait acheté cette

vache afin d'utiliser son lait pour nourrir des veaux destinés à la vente. «C'était moins cher que d'acheter du lait de remplacement. Le lait en poudre est assez cher. C'est environ 55 \$ le sac.»

Mais, à la mi-décembre, Boss s'est mise à clopiner et a fini par ne plus être capable de marcher. M. Degner a d'abord cru que la vache était atteinte de fièvre, mais le traitement recommandé par un vétérinaire n'a rien donné. M. Degner et son vétérinaire ont donc abattu l'animal juste avant Noël et envoyé des échantillons pour des tests.

L'Agence canadienne d'inspection des aliments n'a pas encore dit au fermier ce qu'il adviendrait de ses 20 autres bêtes, des vaches élevées pour leur viande. «Ils ont vérifié toute la nourriture que je leur donne et tout le reste», a-t-il dit, en précisant qu'il ne donnait que du grain à Boss.

Il croit que l'animal infecté a été élevé dans une ferme laitière du sud de l'Alberta et que cette ferme a été mise en quarantaine.

Les États-Unis ont réaffirmé à la fin de décembre qu'ils allaient procéder le 7 mars à la réouverture de leur frontière au bétail canadien sur pied de la découverte de ce nouveau cas d'ESB au Canada.

Presse canadienne

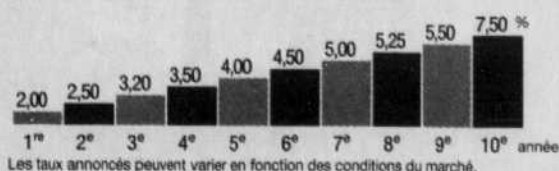
Pour plus tard,
c'est maintenant :

1 800 463-5229

REER

Obligations à taux progressif

Plus vous investissez tôt et longtemps, plus c'est payant. Capital garanti.



Les taux annoncés peuvent varier en fonction des conditions du marché.

BONI DE

1%

la première année pour les nouveaux fonds REER.

Si vous désirez rencontrer un agent d'investissement, passez au 2000, av. McGill College, du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h, et les samedis de janvier et de février, de 10 h à 16 h.

Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et les samedis de janvier et de février, de 10 h à 16 h.

www.epq.gouv.qc.ca

Épargne Placements

Québec

ACTUALITÉS

Étude auprès de détenus québécois

Le crime paie... pour certains

BRIAN MYLES

Contrairement au dicton ressassé sans cesse par les policiers pour écarter les jeunes d'une vie de délinquance, le crime paie. Et fort bien.

Deux professeurs de l'École de criminologie de l'Université de Montréal, Carlo Morselli et Pierre Tremblay, remettent en cause les idées reçues en matière de criminalité, dans une étude récente publiée dans la revue américaine *Criminology*.

Les délinquants engagés dans les crimes à caractère économique (vol, recel, exploitation sexuelle, prêt sur gages, trafic de drogue, etc.) peuvent toucher des gains substantiels, 47 000 \$ par année en moyenne, sans que la menace d'une peine de prison, aussi sévère soit-elle, vienne freiner leurs ardeurs. Il s'agit d'une minorité, représentant de 10 à 15 % de tous les délinquants. Et tous ne sont pas riches au sein de ce sous-groupe. Si un des criminels interviewés par l'équipe de recherche a encaissé quelque 20 millions de dollars en trois ans, 16 d'entre eux n'ont pas retiré un sou de leurs forfaits — même s'il s'agissait de crimes économiques — pour la même période. «Mais pour une minorité significative, le jeu en vaut la chandelle», explique le professeur en criminologie Carlo Morselli. Et pour cette minorité, la promesse des profits l'emporte sur la peur de la prison.

L'étude a été menée auprès de

284 détenus québécois sur une période de trois ans. Elle a permis aux chercheurs de rencontrer des criminels qui, s'ils avaient mis leurs habiletés à profit dans le monde des affaires légales, auraient connu gloire, succès et richesse. M. Morselli signale, entre autres choses, le cas du propriétaire d'un cimetière de voitures du Saguenay qui a mis en place une activité criminelle subtile, reposant sur une saine collaboration entre les complices, et invisible aux yeux du public et de la police pendant une bonne année et demie. L'homme recevait des voitures volées qui étaient démontées et revendues sur place en pièces détachées. D'autres ont eu moins de chance. Lorsqu'un cambrioleur s'introduit dans une banque pour forcer un coffre-fort vide ou qu'il se heurte à la résistance d'une caissière opiniâtre, il repart les mains vides à moins d'être appréhendé *illico*.

Un autre regard sur le crime

Les travaux des professeurs Morselli et Tremblay vont à l'encontre des écoles de pensée dominantes en criminologie. D'un côté se trouve une imposante communauté de chercheurs qui envisagent la criminalité comme l'expression d'un échec, un acte sans mirobolante réussite commis par des individus empochant de faibles gains à très court terme. De l'autre se déploie une école informelle de criminologues pas-

sionnés par l'étude de crime organisée et de ses structures, faisant état du luxueux train de vie adopté par ses têtes dirigeantes.

Entre l'image du paumé et celle du caïd, à peine une dizaine de chercheurs dans le monde s'intéressent vraiment aux criminels pour les gains qu'ils peuvent tirer de leurs activités illicites, explique M. Morselli. «Les délinquants ne sont pas nécessairement des cons. La théorie selon laquelle commettre un crime est un acte limité, ce n'est pas vrai», dit-il.

Attentes réalistes

«Cette étude nous donne un bon point de départ pour comprendre les délinquants. Ils savent ce qu'ils font, ils comprennent très bien leur argent», ajoute-t-il. À preuve, lorsque interrogés sur le salaire annuel qu'il leur faudrait pour mettre un terme à leurs combines, les sujets de l'étude ont exprimé des attentes fort réalistes. En moyenne, ils se satisferaient de 48 910 \$ par année. Les criminels les mieux nantis s'attendraient à 63 140 \$, tandis que les plus pauvres se contenteraient de 32 092 \$.

Les chercheurs ont pu mesurer en partie les facteurs de succès dans un parcours criminel. Ils ont divisé leur échantillon en deux groupes de délinquants: ceux qui commettent des «crimes de marché», où l'activité illicite nécessite l'accord de deux parties, comme le trafic de drogue ou le prêt sur gages, et ceux qui s'adonnent à des «crimes de prédation» faisant

des victimes, comme le vol ou la fraude.

Les plus grands succès sont atteints par les délinquants impliqués dans les délits de marché. L'absence de victimes, l'ampleur de la demande et la répétition des transactions sur une longue période de temps, sans nécessité d'une implication directe, concourent à gonfler les gains.

Enrichissement personnel

Contrairement aux théories répandues en criminologie, les individus qui sont prêts à prendre des risques élevés, agissant par exemple selon une courte vue et avec impulsivité, réaliseront des profits beaucoup plus importants que ceux qui manifestent une aversion du risque. C'est surtout le cas dans les crimes avec victimes. Dans les crimes de marché, cette propension au risque n'apporte toutefois aucun avantage parce qu'elle limite la capacité du délinquant à élargir son réseau de contacts.

Comme dans l'entreprise privée, la construction de réseaux est essentielle à l'enrichissement personnel. «Plus on va vers des réseaux étalés, plus les gains sont importants», observe M. Morselli. En d'autres termes, les criminels opérant en «cliques» restreintes où tous se connaissent s'enrichissent moins que ceux qui multiplient les contacts et, par conséquent, les occasions de brasser de louches affaires.

Le Devoir

TSUNAMIS MEURTRIERS

La catastrophe devrait aider à ramener la paix en zone de conflit

New York — Le coordinateur de l'aide humanitaire de l'ONU, Jan Egeland, a estimé hier qu'une action solidaire en faveur des victimes des tsunamis dans l'océan Indien devrait mener sur le chemin de la paix des parties opposées dans des pays en conflit.

Au Sri Lanka, en Somalie et dans la province indonésienne d'Aceh (nord de Sumatra), la coopération à laquelle on assiste depuis les raz-de-marée du 26 décembre entre des camps naguère antagonistes devrait être mise à profit pour mettre fin à leurs conflits, a dit M. Egeland.

«Nous avons un message pour les parties en conflit. Suspendez votre conflit et travaillez avec nous pour aider vos propres compatriotes», a-t-il dit lors d'un point de presse.

«La démonstration de compassion et de solidarité sans précédent, tant au niveau national qu'au niveau international, constitue une mesure de confiance qui devrait maintenant être mise à profit pour apporter la paix — une paix durable — à toutes ces sociétés», a poursuivi M. Egeland.

Démenti

Les rebelles séparatistes d'Aceh ont démenti hier des affirmations de l'armée indonésienne selon lesquelles ils avaient attaqué des convois d'aide humanitaire, et retourné l'accusation contre le gouvernement.

Le Mouvement Aceh libre (GAM) combat pour l'indépendance de la province depuis 1976. L'armée a lancé en mai 2003 une vaste opération pour l'écraser, après l'échec d'une trêve. Plus de 2300 rebelles ont été tués depuis lors. Des associations de défense

des droits de l'homme affirment que de très nombreux civils ont aussi été tués.

Certains ont exprimé l'espoir que le désastre apporté par les tsunamis, qui ont tué plus de 94 000 personnes en Indonésie, puisse conduire à la fin du conflit.

Au Sri Lanka, les Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE), groupe rebelle en lutte depuis 1972 et qui tient le nord de l'île, ont accusé hier l'armée sr-lankaise de bloquer l'aide destinée aux milliers de Tamouls sinistrés par les raz-de-marée dans le nord et l'est du pays.

Avant le tsunami, la tension était montée entre les deux camps qui ont signé une trêve en février 2002 mais ont interrompu les négociations depuis avril 2003.

Somalie

La Somalie, l'un des pays les plus pauvres du monde, où le bilan du tsunami est monté jusqu'à près de 300 morts, ne dispose d'aucun mécanisme de réponse aux désastres naturels, après avoir été ravagé par l'anarchie depuis le renversement de Mohamed Siad Barre en 1991.

L'insécurité est chronique et les infrastructures essentielles ont été détruites, créant des goulots d'étranglement qui handicapent l'acheminement de l'aide humanitaire dans certaines régions affectées par le raz-de-marée.

M. Egeland, qui supervise un effort humanitaire qui pourrait être le plus important de l'histoire, a estimé que la paix était nécessaire partout sur le terrain. «Si de nouveaux conflits éclatent, nous ne pourrions pas aider», a-t-il averti.

Agence France-Presse

Fonds recueillis pour venir en aide aux Haïtiens

L'ODECH congédie un administrateur trop critique

CLAIRANDRÉE CAUCHY

Le conseil d'administration de l'organisme d'entraide canado-haïtien (ODECH) a montré la porte à un de ses administrateurs, qui avait critiqué publiquement le fait que le demi-million recueilli lors du radiothon pour venir en aide aux citoyens des Gonaïves, en Haïti, dort toujours dans un compte en banque. Ce dernier exige maintenant une assemblée générale pour discuter de l'utilisation des fonds et surtout pour tenir une élection, le mandat du conseil d'administration étant échu depuis près de deux ans.

Dans l'édition du 10 décembre du *Devoir*, le responsable des communications de l'ODECH, Mathieu Domerson, dénonçait l'intention de certains administrateurs de l'organisme de consacrer les fonds à des projets de reboisement plutôt qu'à l'aide d'urgence aux sinistrés.

Quelques jours plus tard, il a reçu une lettre signée par les autres membres du conseil l'excluant du groupe en raison de son manque de collégialité. On lui reproche notamment d'avoir «brisé le lien de confiance» qui l'unissait au conseil et de ne pas avoir appuyé une «décision prise majoritairement», ce que conteste M. Domerson.

Assemblée réclamée

Dans sa réplique, Mathieu Domerson conteste son éviction: «Seule une assemblée générale peut me démettre de mes fonctions», écrit-il dans la missive parvenue la semaine dernière aux autres membres du conseil d'administration. Il réclame une assemblée gé-



DANIEL AGUILAR REUTERS

Des habitants des zones dévastées faisaient la file pour obtenir un peu d'eau potable.

nérale de l'organisme dans un délai de 30 jours, afin de procéder à l'élection d'un nouveau conseil d'administration, le mandat du présent conseil étant échu depuis près de deux ans. «Si nous restons sans rien faire, l'argent va être oublié», affirme-t-il en entrevue.

L'ODECH semble peu disposé à donner suite à sa demande au cours du prochain mois, même si on reconnaît que le mandat du conseil est échu depuis plusieurs mois. «Notre préoccupation première, ce sont les Gonaïves présentement; après, je ne dis pas qu'on n'ira pas en assemblée générale, après on verra. Domerson, il est frustré. C'est lui qui s'est mis les pieds dans les plats, pas nous», déclare le trésorier adjoint de l'orga-

nisme, Louis-Sylvain Pierre

Il assure que les sommes récoltées lors du radiothon seront engagées dans des projets concrets au cours des trois prochaines semaines. Déjà, le maire des Gonaïves leur a suggéré d'envoyer 10 000 trousseaux de fourniture scolaire pour les écoliers des Gonaïves. «Nous sommes en train de magasiner dans des manufactures», explique Louis-Sylvain Pierre.

L'organisme envisage aussi de s'associer à Ingénieurs sans frontières pour acheter des poêles à combustion lente afin de fabriquer des briquettes de charbon à partir de papier recyclé.

Il ne semble cependant pas question de travailler avec la Société pour le reboisement d'Haïti,

avec qui ils travaillaient il y a quelques semaines. «Les journalistes leur ont mis trop de pression», fait valoir le propriétaire de la radio haïtienne CPAM à l'origine de la collecte de fonds, Jean-Ernest Pierre. L'ODECH n'abandonne pas pour autant l'idée d'investir dans le reboisement et dit collaborer avec des agronomes de l'Université Laval en ce sens.

Le *Devoir* révélait le 10 décembre que l'ODECH avait l'intention d'utiliser les 500 000 \$ pour des projets de développement durable alors qu'un communiqué envoyé après la collecte précisait que les fonds serviraient à l'achat de biens de première nécessité.

Le Devoir

Les Allemands, victimes numéro un des tragédies

Berlin — Avec leurs gros chèques de fin de mois et leurs six semaines de congés annuels, les Allemands ont longtemps été les rois du tourisme, parcourant le monde à la recherche d'un soleil que leur pays ne leur accorde que bien parcimonieusement.

Ces incorrigibles passe-frontières n'ont pas été découragés par les catastrophes passées et les experts prédisent que les tsunamis qui ont dévasté l'Asie du Sud-Est ne les empêcheront pas de retourner se faire dorer en Thaïlande ou aux Maldives. Pourtant, 60 Allemands ont déjà péri dans la tragédie et 1000 ressortissants germaniques sont toujours portés

disparus.

Des Allemands sont morts dans les attentats du 11 septembre, près des pyramides en Égypte ou quand un Concorde s'est écrasé près de Paris. Certains ne sont jamais revenus de leurs vacances à Bali, d'autres ont été pris en otages au Yémen, au Sahara algérien ou aux Philippines. «Les Allemands ont une réputation de champions du monde des voyages et nous sommes toujours allés à l'étranger pour y trouver une plus belle météo et la détente que l'on ne trouve pas en Allemagne», explique Ulrich Rainhardt, un spécialiste de l'Institut de recherche sur les loisirs de Hambourg.

Agence France-Presse

Un Américain poursuivi

Ne pointez pas de faisceau laser sur un avion

Newark — Un Américain de 38 ans a été inculpé mardi pour avoir pointé un faisceau laser sur un avion en phase d'atterrissage près de New York, aveuglant momentanément le pilote et le copilote de l'appareil, qui ont cependant pu se poser sans encombre.

David Banach, 38 ans, est poursuivi pour mise en danger des opérations d'un appareil de transport et fausses déclarations au FBI, a précisé la police fédérale américaine. Il risque jusqu'à 25 ans de prison et 500 000 \$ d'amende.

Inculpé, qui affirme avoir voulu montrer des étoiles à sa fille de sept ans avec ce laser, n'a aucun lien avec une organisation terroriste,

explique le FBI, mais a fait preuve d'imprudence et de négligence.

Banach, un habitant de Parsippany, à une quarantaine de kilomètres à l'ouest de New York, a reconnu avoir pointé le faisceau laser sur un avion et un hélicoptère survolant sa maison, la semaine dernière près de l'aéroport de Teterboro. Il avait d'abord menti en attribuant ce geste à sa fille.

Le pare-brise de l'avion, un jet d'affaires ayant huit personnes à son bord, avait été traversé à trois reprises le 29 décembre par le laser de couleur verte, alors que l'appareil se trouvait à 900 m d'altitude.

Associated Press

3913
BLEU
NUIT

SOLDES

DU 6 AU 29 JANVIER
énormément de choix à

-50%

beaucoup à

-30%

et tout le reste à

-20%

Arthur Quentin

3913 RUE ST-DENIS MONTRÉAL TÉL. 843.5702

ROLEX
Lady-Datejust
Acier et or jaune 18 carats



Bijouterie
Gambard

Vente et service technique

630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL
(514) 866-3876

• TSUNAMIS MEURTRIERS •

Québec n'entend pas hausser son aide

MARTIN OUELLET

Québec — Critiqué de toute part, le gouvernement du Québec ne versera néanmoins pas un sou de plus pour les victimes des tsunamis de l'Asie du Sud-Est, a indiqué hier la ministre des Relations internationales, Monique Gagnon-Tremblay.

En accordant 100 000 \$ à la Croix-Rouge, le gouvernement a fait un don «à la hauteur de ses moyens», a dit la ministre au cours d'un entretien accordé à la Presse canadienne. «Je serais très heureuse de pouvoir augmenter ma contribution, mais alors qu'on m'indique où l'on doit couper. Moi, je n'imprime pas d'argent», a-t-elle expliqué.

Mardi, l'organisation d'aide humanitaire Oxfam-Québec, les centrales syndicales de même que l'opposition péquiste avaient vertement dénoncé l'insuffisance des ressources consenties par Québec pour venir en aide aux centaines de milliers de sinistrés des pays touchés.

De fait, en tenant compte de sa population, le Québec est la province canadienne qui s'est montrée la moins généreuse pour les victimes de la catastrophe de décembre.

La Colombie-Britannique a accordé une aide de huit millions de dollars alors que l'Ontario et l'Alberta ont contribué pour cinq millions de dollars chacune.

Dans l'ensemble du Canada, seule l'Île-du-Prince-Édouard, qui ne compte même pas 127 000 habitants, a donné moins que le Québec, avec 20 000 \$. «La Colombie-Britannique et l'Alberta sont beaucoup plus riches que le Québec,

fait remarquer la ministre. Le gouvernement québécois est allé selon ses moyens. Hausser notre contribution impliquerait de couper ailleurs. Est-ce qu'on veut couper dans l'aide sociale? dans l'agriculture? Moi je ne l'ai pas, l'argent.»

Qui plus est, le Québec est la seule province à disposer d'un secrétariat à l'aide internationale, fondé en 1997, qui distribue bon an mal en près de sept millions de dollars en soutien humanitaire, a-telle rappelé.

L'exemple haïtien

Haïti, qui a été durement frappé plus tôt cette année par des inondations dévastatrices dans la région des Gonaïves, a bénéficié de la plus grande part des fonds disponibles. «Seule la province de Québec a contribué jusqu'à maintenant pour Haïti. L'Ontario n'a pas donné, les autres provinces non plus», a précisé la ministre.

Même si le montant de 100 000 \$ accordé par Québec pour le Sud-Est asiatique paraît bien dérisoire, il ne faut pas oublier que 20 % des 80 millions de dollars en aide humanitaire annoncés par le gouvernement fédéral provient «des taxes et des impôts des contribuables québécois», a fait valoir Mme Gagnon-Tremblay.

Le gouvernement, qui compte beaucoup sur la générosité des citoyens, a annoncé hier que les dons versés d'ici le 11 janvier 2005 seront déductibles d'impôt pour l'année 2004. Une pareille mesure fiscale incitative a aussi été récemment adoptée par le gouvernement fédéral.

Presse canadienne



YURIKO NAKAO REUTERS

Une réfugiée s'éloigne d'un centre de distribution de vivres mis en place par des militaires américains près de Banda Aceh, en Indonésie.

Ressortissants disparus

Ottawa commence à évoquer la mort possible des 146 Canadiens

SYLVAIN LAROCQUE

Ottawa — Le gouvernement fédéral a commencé, hier, à préparer l'opinion publique à la possibilité bien réelle de la mort des 146 Canadiens officiellement disparus à la suite des tsunamis qui ont frappé l'Asie du Sud-Est, le 26 décembre.

Ottawa a déjà confirmé la mort d'au moins cinq Canadiens à cause du désastre, auxquels s'ajoutent deux autres identifiés par les médias.

«Comme l'a dit le premier ministre lundi, nous gardons espoir; nous continuons d'espérer que certaines de ces personnes seront retrouvées», a déclaré en conférence de presse James Fox, directeur responsable de l'Asie du Sud et du Sud-Est au sein du ministère des Affaires étrangères. «Néanmoins, comme les familles touchées, nous devons envisager la possibilité que ces personnes n'aient pas survécu à la catastrophe du 26 décembre», a-t-il ajouté.

Plus tôt cette semaine, le premier ministre de la Thaïlande, Thaksin Shinawatra, estimait que la vaste majorité des touristes européens et nord-américains disparus dans son pays devraient désormais être présumés morts.

En fait, il est à prévoir qu'on ne puisse jamais retrouver les corps de plusieurs victimes, a rappelé le D^r James Young, commissaire ontarien à la gestion des situations d'urgence, qui se trouve actuellement en Thaïlande, où séjournerait la plupart des Canadiens dont on est sans nouvelles.

Le ministère des Affaires étrangères a tout de même fourni à la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et à Interpol, mardi, la liste de ces personnes. La police fédérale a entamé un «long processus» visant à recueillir, au Canada, des renseignements détaillés sur chaque disparition.

Des agents de la GRC rencontreront les familles

de chaque personne disparue et rempliront des rapports officiels qui seront intégrés aux bases de données internationales.

Pas de liste publique

Invokant des motifs de confidentialité et de respect des familles, Ottawa refuse toujours de rendre publics les noms des ressortissants canadiens disparus en Asie, en dépit du fait qu'une telle divulgation pourrait permettre de retracer plus rapidement certaines personnes. Mais une liste officieuse compilée par le quotidien Toronto Star donne le nom de plus d'une centaine de Canadiens manquant à l'appel, dont sept sont officiellement morts.

La plupart de ces derniers vivaient au Québec: Gilles Bouchard, 58 ans, un ex-enseignant de Gatineau; Mathieu Lafond, 28 ans, un analyste financier de Repentigny; Ernst Piegsa, 85 ans, un retraité de Montréal; Anabelle Plourde, six mois; Rebecca Clark, 32 ans, une agente de conservation de l'environnement d'Annapolis Royal, en Nouvelle-Écosse et Erin Hilker, 30 ans. A ces personnes décédées en Thaïlande, il faut ajouter June Kander, 77 ans, une ancienne professeure de l'université McGill domiciliée à Québec, qui a perdu la vie au Sri Lanka.

Le ministère des Affaires étrangères n'a pas voulu confirmer la validité des informations publiées par le Star, mais il ne les a pas infirmées non plus.

Les fonctionnaires ont toutefois indiqué qu'ils maintenaient ouverts les dossiers de quelque 376 personnes «au sujet desquelles nous avons très peu d'information ou pour lesquelles il a été impossible de confirmer auprès de nombreuses sources les renseignements disponibles». Ces dossiers s'ajoutent à ceux des 146 Canadiens officiellement disparus.

Presse canadienne

Sommet de Jakarta

Solidarité et surenchère de promesses d'aide

Banda Aceh — Les Européens ont rendu hommage hier aux victimes des raz-de-marée tandis que des milliers de Thaïlandais ont pleuré leurs morts, à la veille

d'un sommet international à Jakarta destiné à améliorer la coordination des secours sur place et à évoquer la mise en place d'un système d'alerte aux tsunamis.

Selon un bilan provisoire, les raz-de-marée qui ont balayé l'Asie du Sud-Est le 26 décembre ont fait au moins 139 856 morts, dont plus de 94 000 en Indonésie, le pays le plus touché. Les Nations unies craignent que le bilan final ne s'élève à 150 000 morts.

Une forte réplique du séisme du 26 décembre à l'origine des tsunamis a été ressentie hier dans la région, sans toutefois faire de blessés. Le département d'État a estimé hier que la coordination de l'aide internationale pour les pays d'Asie frappés par les raz-de-marée allait «probablement» revenir à terme à l'ONU.

Pas une rivale de l'ONU

Le ministère américain des Affaires étrangères a également laissé entendre que le groupe de pays — comprenant les États-Unis, le Japon, l'Australie et l'Inde — destiné à coordonner l'aide après la catastrophe n'avait pas pour objectif de devenir une structure durable, rivale des Nations unies.

L'annonce de la création de ce groupe le 29 décembre dernier par le président George W. Bush a soulevé des interrogations sur une possible volonté des États-Unis de court-circuiter l'ONU et de chercher à s'imposer en tant que principal coordinateur de l'aide mondiale.

Au moins 25 pays ou organisations internationales ont répondu à l'invitation lancée dans l'urgence par le président indonésien, Susilo Bambang Yudhoyono.

Étude des Nations unies

La science doit être mise à contribution

Londres — Les tsunamis qui ont frappé l'Asie le 26 décembre illustrent l'impératif de mettre la science au cœur des efforts de développement, ont estimé les auteurs d'une étude publiée aujourd'hui à Londres par les Nations unies.

Le bilan effroyable des raz-de-marée «pose la question» de savoir si les gouvernements des pays frappés ont prêté suffisamment attention aux projets scientifiques qui auraient pu «réduire l'échelle de la catastrophe», tels que les systèmes d'alerte précoce, a déclaré Calestous Juma.

Investissement insuffisant

Le professeur Juma, de l'université américaine de Harvard, est l'auteur principal du rapport que doit publier aujourd'hui le Groupe de travail sur la science, la technologie et l'innovation, constitué en l'an 2000 par l'ONU dans le cadre de son Programme du millénaire sur les objectifs du développement.

Le scientifique a jugé que l'investissement dans des technologies existantes avait manqué en Asie pour prévenir le drame, soulignant que «les sommes demandées pour établir un système d'alerte précoce paraissent maintenant ridiculement modiques par rapport au prix de la catastrophe, qu'il s'agisse des dizaines de milliers de vies perdues ou des milliards de dollars de dégâts occasionnés».

Les pays développés doivent eux aussi «réfléchir», a poursuivi Calestous Juma, sur les coûts comparés de l'assistance scientifique aux pays pauvres et de l'aide internationale requise après les catastrophes.

Exemples heureux

Le rapport présenté aujourd'hui, fruit de la réflexion de 27 experts internationaux, contient des recommandations visant à associer les économistes aux décisions des gouvernements sur les questions de développement.

Il expose également les succès de stratégies de développement fondées sur la science, comme dans le cas de la Malaisie, un pays passé en quelques décennies du statut de fournisseur de matières premières à celui d'économie mixte qui exporte des produits électroniques.

Les propos de Calestous Juma font écho à une réflexion mardi de Gordon Brown, le ministre britannique de l'Économie, dont le pays préside le G8 en 2005.

«Nous ne voulons plus être dans la situation de choisir entre l'aide d'urgence et la lutte contre les causes sous-jacentes de la pauvreté», a affirmé M. Brown, qui doit proposer à ses partenaires des pays les plus industrialisés un «nouveau plan Marshall pour les pays en développement».

Agence France-Presse

Un peu de sang neuf dans le système!

Advertisement for 'LE POINT EN ADMINISTRATION DE LA SANTÉ' magazine, featuring a woman's portrait and text about health services and a reform.

Advertisement for 'BÉDARD' hair clinic, featuring a man's portrait and text about hair loss treatment.

EN BREF

Épidémies: le nombre de victimes pourrait doubler

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a estimé hier que le bilan des raz-de-marée qui ont dévasté l'Asie du Sud pourrait doubler à 300 000 morts à moins que les survivants ne reçoivent avant la fin de la semaine de l'eau potable et des biens de premières nécessité. «S'il n'est pas répondu d'urgence aux besoins de base, dont en particulier l'accès à l'eau potable pour toutes les populations d'ici la fin de la semaine, l'OMS craint que les flambées de maladies infectieuses n'entraînent un nombre de morts comparable à celui des décès provoqués directement par le raz-de-marée», précise l'agence de l'ONU sur son site Internet. — AFP

La 8^e symphonie de Mahler au bénéfice des sinistrés

Quelque 350 musiciens, choristes et solistes vont donner demain une représentation exceptionnelle de la 8^e symphonie de Mahler, La Symphonie des Mille, au bénéfice des sinistrés d'Asie du Sud-Est, a annoncé hier l'Orchestre philharmonique de Rotterdam (OPR), à l'origine de l'initiative. Ce concert, qui réunira l'OPR, avec son chef Valery Gergiev au pupitre, et plusieurs chœurs néerlandais ainsi que celui de la radio de Berlin, se déroulera dans la grande salle du Concertgebouw d'Amsterdam, a-t-on indiqué de même source. — AFP

La Poste française lance un timbre

La Poste française va lancer un timbre spécialement émis au profit de la Croix-Rouge française pour venir en aide aux victimes des raz-de-marée en Asie, a annoncé hier le ministère de l'Industrie dans un communiqué. Le timbre «Solidarité Asie» sera présenté demain. — AFP

La BBC reporte un document sur une éruption volcanique géante

La BBC a reporté hier, en raison du contexte des tsunamis du 26 décembre, la diffusion d'un document évoquant la possible éruption aux États-Unis d'un volcan géant et ses conséquences, évaluées dans le film à un milliard de morts. «Nous avons décidé qu'il n'était pas convenable de diffuser ce programme en ce moment», a déclaré une porte-parole de la chaîne publique britannique. Supervolcano était programmé fin janvier. Il s'agit d'un «docudrame», un type de documentaire dont le sujet est illustré par des séquences de fiction. Il décrit l'hypothèse d'une éruption du volcan Yellowstone, situé dans le sous-sol du parc national du même nom, à cheval sur les États de l'Idaho, du Montana et du Wyoming. Le film, réalisé avec le concours d'agences officielles américaines, affirme que l'éruption tuerait 100 000 Américains en quelques minutes, avant de provoquer un changement climatique massif menant à la mort de un milliard de personnes à cause de la famine et de blizzards. — AFP

Le FMI promet un milliard en prêts aux pays touchés

Le Fonds monétaire international a annoncé hier qu'il s'engageait à prêter un total de un milliard de dollars aux pays dévastés par les tsunamis en Asie. Rodrigo Rato, à son arrivée à Jakarta pour un sommet international consacré à l'aide humanitaire après le désastre, a expliqué que les besoins financiers des pays concernés devaient encore être évalués. Les prêts seront débloqués dans le cadre de l'aide d'urgence prévue par le FMI à l'intention des pays touchés par des catastrophes naturelles. Les prêts du FMI dans les cas d'inondation, de séisme, d'ouragan ou de sécheresse servent généralement à couvrir les besoins immédiats de financement dus à l'interruption des exportations, et à s'assurer que les réserves de devises du pays ne s'épuisent pas. Comparé aux autres prêts du FMI, l'aide d'urgence est soumise à moins de conditions, mais les pays bénéficiaires doivent accepter de coopérer avec l'organisme pour réduire les conséquences d'une crise sur la balance des paiements. — Reuters

LE MONDE

I R A K

Une série d'attaques vise les forces de l'ordre

Bagdad — À l'approche des élections, les journées se suivent et se ressemblent en ce début de 2005 en Irak : au moins 26 personnes ont trouvé la mort hier dans une nouvelle série d'attentats à la voiture piégée contre les forces de sécurité, dont un a fait 20 morts devant une école de police au sud de Bagdad.

Ces violences portent à 90 le nombre de personnes tuées en Irak au cours des quatre derniers jours. Malgré cet embrasement et l'incapacité des forces de sécurité à l'enrayer, les autorités américaines et irakiennes ont réaffirmé leur volonté de maintenir le scrutin au 30 janvier prochain.

« Nous ne laisserons pas les terroristes stopper le processus politique en Irak », a assuré hier le premier ministre intérimaire irakien, le chéite Iyad Al-laoui, devant la presse à Bagdad. « Les élections constituent la base de l'approfondissement de l'unité nationale en Irak ».

L'attentat-suicide qui a frappé une école de police à Hillah, à 95 km au sud de Bagdad, était le dernier en date visant les forces de sécurité irakiennes. Perpétré en pleine cérémonie de remise des diplômes, il a aussi fait un nombre indéterminé de blessés, a indiqué le capitaine américain Hady Hatf.

Selon le lieutenant-colonel Artur Domanski, porte-parole de la force multinationale à Hillah, une dizaine de policiers ont trouvé la mort et 41 autres au moins ont été blessés. « Je crains que ce chiffre ne s'alourdisse encore », a-t-il dit.

Parallèlement, dans la ville rebelle de Baqouba, au nord-est de Bagdad, un kamikaze a précipité la voiture qu'il conduisait contre un point de contrôle conjoint de la Garde nationale et de la police irakiennes. Cinq policiers ont péri dans l'explosion et huit autres ont été blessés, selon le commandant Neal O'Brien, porte-parole de l'US Army. Le conducteur du véhicule a lui aussi trouvé la mort.

« La police et la Garde nationale exercent un contrôle plus intensif en matière de sécurité, ce qui fait d'elles un obstacle pour les forces anti-irakiennes qui veulent faire échouer les élections », a poursuivi le commandant américain.

Au cours des quatre derniers mois de 2004, et avant les attentats d'hier, le nombre des policiers tués dans des violences était de 1300, selon les chiffres communiqués par le ministère irakien de l'Intérieur.

« Les forces hostiles continuent de vou-

loir semer la mort et de faire des dégâts, mais les forces irakiennes s'améliorent. Elles ont déjà capturé et éliminé des terroristes », a expliqué M. Allaoui, précisant que deux proches du Jordanien Abou Moussab al-Zarqaoui, l'homme le plus recherché d'Irak, avaient récemment été arrêtés.

La situation sécuritaire en Irak est « intenable » pour les élections prévues le 30 janvier, a cependant déclaré hier à la radio française Europe 1 la ministre irakienne des Déplacés et Emigrés, Pascale Ichou Warda.

« C'est intenable et on pourrait dire que ce n'est pas encourageant pour les élections surtout », a déclaré la ministre irakienne à la radio privée.

« On va assurer la sécurité des centres, mais il y a aussi tout le reste, les déplacements... », a-t-elle poursuivi, envisageant un report des élections.

« Si c'est le 30 [janvier] ou six mois plus tard, si ça fait vraiment la différence dans l'amélioration [de la situation sécuritaire], pourquoi pas? », a estimé la ministre irakienne.

« Pour nous, ce n'est pas ça qui est important, c'est vraiment la réalisation [des élections] pour le plus grand nombre possible », a-t-elle ajouté.

De leur côté, les ministres arabes de l'Intérieur réunis à Tunis ont condamné hier « tous les actes terroristes en Irak, visant les agents de sécurité et la police irakiens, ainsi que les entreprises et institutions publiques économiques, humanitaires et religieuses ».

Dans un communiqué distribué au terme de ses travaux, le conseil des ministres arabes de l'Intérieur condamne également « les enlèvements perpétrés par des organisations terroristes, notamment l'enlèvement des civils travaillant dans des compagnies arabes et étrangères qui œuvrent à la reconstruction de l'Irak ».

Les ministres stigmatisent aussi le rapt des employés exerçant au sein des organisations internationales et humanitaires et les fonctionnaires des missions diplomatiques et les journalistes.

Une première

C'est la première fois qu'une instance relevant de la Ligue arabe qualifie d'« actes terroristes » les opérations menées en Irak. Le communiqué ne mentionne pas cependant les actions ciblant les forces de la coalition, considérées comme des forces d'occupation.

Dans son intervention, le ministre irakien Falah Hassan al-Nakib a estimé



Un autre attentat a visé un convoi militaire américain.

que plus de 1800 officiers et agents de police avaient trouvé la mort au cours des 18 mois écoulés « du fait d'actions terroristes, qu'il s'agisse d'assassinats, d'explosions dans des postes de police et de pose d'explosifs, en plus de la mort de milliers de civils innocents ».

Pendant deux jours, la coopération en matière de lutte contre le terrorisme a été au centre des travaux du conseil des ministres de l'Intérieur des 22 pays membres de la Ligue arabe.

Dans son adresse, le président du pays hôte, le Tunisien Zine el-Abidine Ben Ali, a plaidé pour la coordination des efforts de la communauté internationale et de l'ensemble des groupements régio-

naux et sous-régionaux, dans le cadre de l'Organisation des Nations unies, pour venir à bout de ce fléau.

Il a jugé « nécessaire de traiter les sources mêmes du terrorisme, à travers une approche globale, pour défaire ses réseaux, interdire son financement et éliminer les périls des pratiques criminelles qui l'alimentent ».

Pour sa part, le ministre saoudien, le prince Nayef Ben Abdelaziz, a qualifié le terrorisme comme étant « la plus grande menace qui pèse sur la sécurité arabe ».

Associated Press
Agence France-Presse

Selon Reporters sans frontières

2004 fut une année noire pour la presse

CHRISTINE POUGET

Paris — L'année 2004 a été l'année la plus meurtrière pour les journalistes depuis dix ans, avec 53 journalistes tués, soit 13 de plus qu'en 2003, a indiqué hier à Paris l'organisation Reporters sans frontières (RSF).

RSF dénombre, dans son bilan annuel, 53 journalistes tués l'an passé — chiffre record depuis 1995 avec 64 morts, contre 40 en 2003 —, 15 collaborateurs des médias tués (deux l'an passé), au moins 907 interpellés (contre 766), 1146 agressés ou menacés (1460 en 2003) et 622 médias censurés (501 l'an dernier).

Au 1^{er} janvier 2005, 107 journalistes — notamment en Chine et à Cuba — et 70 cyberdissidents sont emprisonnés.

L'Irak est, pour la deuxième année consécutive, le pays le plus dangereux du monde pour les journalistes, avec 19 reporters et 12 collaborateurs des médias tués en 2004. Loin derrière, les Philippines ont été particulièrement meurtrières (six journalistes), comme le Bangladesh (quatre) et le Mexique (trois).

En dehors des zones de conflits, la plupart des journalistes assassinés avaient dénoncé la corruption ou enquêté sur des groupes criminels, notamment aux Philippines et au Bangladesh.

Les enlèvements représentent « une menace grandissante », notamment en Irak avec au moins 12 reporters enlevés. Seul, parmi eux, l'Italien Enzo Baldoni a été exécuté.

En revanche, après quatre mois de détention, les Français Christian Chesnot et George Malbrunot ont été libérés.

Par ailleurs, deux cameramen manquent toujours : le Français Fred Nérac, de la chaîne britannique ITN, depuis mars 2003 et l'Irakien Isam Hadi Muhsin Al-Shumary depuis août 2004.

En Côte d'Ivoire, le Franco-Canadien Guy-André Kieffer a disparu depuis avril 2004.

Au Moyen-Orient, la situation de la liberté de la presse « reste particulièrement précaire », mais s'améliore en Israël et au Liban, estime RSF.

Au Maghreb, cette liberté n'est « toujours pas garantie », notamment en Algérie.

L'Asie de l'Est, la Corée du Nord, le Vietnam et Laos sont les plus liberticides avec la Chine (26 emprisonnés) et la Birmanie (12) qui restent les plus grandes prisons du continent.

En Europe, la situation est « contrastée ». Si les membres de l'Union européenne, y compris les dix nouveaux, se montrent « globalement respectueux de la liberté de la presse, la situation est radicalement différente dans certaines républiques de l'ex-URSS et en Asie centrale ».

Enfin, la Turquie, candidate à l'Union européenne, a réalisé des « progrès remarquables » législatifs mais sans « amélioration significative de la liberté de la presse ».

L'Amérique du Sud et l'Amérique centrale comptent 12 journalistes tués en 2004 (contre sept en 2003). Malgré quatre libérations, Cuba reste après la Chine la plus grande prison du monde pour les journalistes (22 détenus). Depuis la chute de Jean-Bertrand Aristide en janvier 2004, la situation s'est améliorée en Haïti.

En Amérique du Nord, la liberté de la presse est « réelle », malgré plusieurs entraves au secret des sources.

En Afrique, où le correspondant de l'AFP et de RSF en Gambie, Deida Hydar, 58 ans, a été assassiné par balles dans la nuit du 16 au 17 décembre, la presse indépendante est « en difficulté », notamment en Côte d'Ivoire, en Érythrée, au Zimbabwe.

Cependant, selon RSF, la liberté de la presse s'améliore dans plusieurs pays : Afrique du Sud, Bénin, Botswana, Cap-Vert, Ghana, Mali, Maurice ou Namibie.

Agence France-Presse

EN BREF

Le chauffeur de Chesnot et Malbrunot accuse l'US Army

Paris — Mohamed al-Joundi, l'ex-accompagnateur syrien des anciens otages français en Irak Christian Chesnot et Georges Malbrunot, a dénoncé hier à Paris les tortures que lui auraient infligées, selon lui, des soldats américains en Irak. Le chauffeur syrien, qui s'est exprimé devant la presse au cabinet de son avocat Jacques Vergès, a notamment affirmé avoir subi à deux reprises trois simulacres d'exécution avec des balles à blanc par des soldats et un interrogatoire à l'électricité par des civils. Mohamed al-Joundi, 47 ans, a déposé mardi une plainte avec constitution de partie civile pour « tortures et actes de barbarie » contre le général John Sattler, commandant de la première force expéditionnaire des marines à Fallouja, selon son avocat Jacques Vergès. — AFP

Baroud d'honneur de Ianoukovitch

Kiev — Le candidat pro-russe et premier ministre démissionnaire Viktor Ianoukovitch tente par tous les moyens de retarder l'investiture à la présidence de son rival pro-occidental Viktor Iouchtchenko en saisissant de nouveau hier la Cour suprême pour contester le rejet de sa plainte par la Commission électorale centrale. Le camp pro-russe s'est mobilisé comme prévu pour retarder au maximum la publication des résultats du scrutin du « troisième tour » de la présidentielle et l'investiture de Viktor Iouchtchenko, donné vainqueur de cette élection présidentielle du 26 décembre, en saisissant la Cour suprême. Devant cette démarche, Mykola Katerintchouk, un des avocats de M. Iouchtchenko, a déclaré à la presse que « la plainte a été envoyée mardi à la Cour suprême ». « Elle ne contient rien de nouveau et n'a aucune perspective juridique. Nous sommes prêts à prouver l'absurdité des preuves présentées par nos rivaux à la cour », a-t-il dit. — AFP

Les salafistes ont frappé

Alger — Dix-huit membres des forces de sécurité ont été tués dans la nuit de dimanche à lundi dans une embuscade tendue par une cinquantaine d'hommes du GSPC à Biskra (420 km au sud d'Alger), a annoncé hier le quotidien L'Expression. Le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) est le dernier groupe armé algérien encore capable de nuisance après la déroute du Groupe islamique armé (GIA). Dix-neuf militaires ont été blessés dans cette embuscade menée par Mokhtar Belmokhtar, dit Belouar (le borgne), membre de ce groupe s'adonnant également à la contrebande dans le Sahara algérien et les pays limitrophes. Le ministère de l'Intérieur a annoncé lundi « le démantèlement quasi total » du GIA et l'assassinat par ses proches en juillet 2004 de son chef, Rachid Abou Tourab. — AFP

Washington s'inquiète de la montée de l'antisémitisme, notamment en Europe

CHRISTOPHE DE ROQUEFEUIL

Washington — Les États-Unis se sont inquiétés de la montée de l'antisémitisme, dans un rapport publié hier par le département d'État qui souligne tout particulièrement la gravité de ce phénomène en Europe.

« La fréquence croissante et la gravité des actes antisémites depuis le début du XXI^e siècle, particulièrement en Europe, ont amené la communauté internationale à se pencher sur l'antisémitisme avec une énergie renouvelée », souligne ce document.

« Pour un monde de plus en plus interdépendant, l'antisémitisme est une tare intolérable », ajoute ce premier rapport annuel sur l'antisémitisme dans le monde, qui passe en revue de nombreux pays mais pas les États-Unis.

Le document souligne qu'après une baisse à la suite de la Seconde Guerre mondiale, ces actes « ont été plus ciblés au cours des dernières années, leurs auteurs paraissant avoir pour but précis de s'en prendre aux juifs et au judaïsme ».

« L'antisémitisme en Europe a augmenté de manière significative au cours des dernières années », relève le rapport, tout en notant que de nombreux pays ont pris des mesures pour évaluer le problème et s'y attaquer.

Le rapport, reprenant des documents de l'Union européenne elle-même, cite la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la Belgique et les Pays-Bas comme les pays de l'UE où cette augmentation est la plus notable. En Europe de l'Est, le rapport cite en particulier la Russie et le Bélarus.

Outre les profanations de cimetières juifs ou les attaques contre des personnes ou des synagogues, le rapport s'inquiète aussi de voir « des préjugés se traduisant par de l'antisémitisme dans une partie de la presse de centre gauche et parmi certains intellectuels ».

Au Proche-Orient, le rapport déplore le « peu de fréquence des efforts gouvernementaux pour limiter ou désavouer les expressions d'antisémitisme » dans la presse ou les dis-

cours publics, et le fait qu'ils ne fassent que des « efforts minimaux » pour combattre les préjugés antisémites.

Les actes de violence antisémite au Proche-Orient sont « pratiquement entièrement associés au terrorisme anti-Israélien et ne sont pas largement répandus géographiquement » en dehors d'Israël et des territoires palestiniens, relève également le rapport.

« Les organisations terroristes palestiniennes, notamment le Hamas, le Djihad islamique et les Brigades des martyrs d'al-Aqsa ont attaqué des Israéliens et parfois émis des déclarations antisémites après ces actes », indique le rapport.

La préparation de ce rapport répond à une loi adoptée par le Congrès américain et promulguée le 16 octobre dernier par le président George W. Bush malgré des objections du département d'État.

Le ministère américain des Affaires étrangères avait fait valoir, avant de se soumettre à la décision présidentielle, que la question de l'antisémitisme était déjà traitée dans un autre rapport annuel concernant la liberté de religion dans le monde.

Implicitement, le département d'État jugeait délicat de consacrer un rapport spécial à ce sujet, redoutant que cela n'alimente le sentiment largement répandu dans le monde musulman que les États-Unis lui soient hostiles et privilégient Israël et la communauté juive.

Le rapport définit l'antisémitisme comme « la haine envers les juifs, individuellement ou en tant que groupe, attribuée à la religion ou l'ethnicité juive ».

Il souligne qu'il convient de faire une distinction entre les « critiques légitimes » d'Israël, et celles ayant un caractère antisémite.

« La diabolisation d'Israël, la calomnie de ses dirigeants, parfois au travers de comparaisons avec les chefs nazis et l'utilisation de symboles nazis pour les caricaturer, témoignent de préjugés antisémites plutôt que d'une critique valable », estime le rapport.

Agence France-Presse

Mugabe procède à une purge

Harare — Le président zimbabwéen, Robert Mugabe, a repris en main son parti grâce à une « purge » de dirigeants proches qui ont vainement tenté de remettre en question son pouvoir, provoquant des remous au sein du parti présidentiel à l'approche des élections législatives de mars.

Le « ménage » au sein de l'Union nationale africaine du Zimbabwe-Front patriotique (Zanu-PF) a débuté il y a un an, en même temps que le lancement d'une campagne contre la corruption qui, avait averti le chef de l'État, n'épargnerait personne, pas même ses proches.

De fait, plusieurs personnalités de la Zanu-PF, la plupart hommes ou femmes d'affaires, mais aussi le ministre des Finances, Chris Kurumeri, ont depuis été arrêtés, inculpés, emprisonnés pour « fraudes » et « corruption ».

La reprise en main a atteint son point culminant fin novembre et début décembre 2004, avant et pendant le congrès du parti à Harare. Les présidents de la Zanu-PF dans six des dix provinces du Zimbabwe ont été suspendus des instances dirigeantes du parti, de même que trois ministres et non des moindres.

Parmi eux figure en effet le ministre de l'Information, Jonathan Moyo, qui était depuis quatre ans le véritable bras droit de Mugabe et l'inspirateur de nouvelles lois répressives sur la presse, l'ordre et la sécurité.

Sous son règne, le seul quotidien privé du Zimbabwe, le Daily News, plus fort tirage du pays, a fermé ses portes, des dizaines de journalistes locaux ont été arrêtés, jugés, menacés et tous les journalistes étrangers, expulsés.

Les ministres de la Justice, Patrick Chinamasa, et de l'Énergie, July Moyo, ont également essuyé les foudres du chef de l'État, furieux qu'eux et les six responsables provinciaux aient participé en novembre à une réunion secrète, de nuit, pour contrecarrer ses plans.

Cette « nuit des longs couteaux », a ironisé la presse, s'était tenue dans la circonscription de Jonathan Moyo et avait pour but, avant le congrès de début décembre, d'adopter une stratégie pour s'opposer à la désignation de Joyce Mujuru comme vice-présidente du parti et de l'État, voulue par Mugabe.

Agence France-Presse

É D I T O R I A L

L'élection aveugle

La semaine dernière, les dirigeants de divers partis politiques irakiens étaient les cibles privilégiées des insurgés sunnites. Aujourd'hui, tout ce qui symbolise l'ordre est dans leur ligne de mire. Après le gouverneur de Bagdad, ce sont de jeunes recrues de la police qui sont tombées sous les balles. Leur objectif? L'implosion du pays.

Le nombre d'attentats commis depuis le début de la présente année ne laisse planer aucun doute: l'horizon du scrutin électoral approche, les radicaux liés aux réseaux Ansar al-Sunna et Ansar al-Islam sont bien décidés à semer la terreur. Ils promettent même de s'en prendre à ceux et celles, au sein de la communauté sunnite, qui fréquenteront les bureaux de vote le 30 janvier prochain. En attendant l'exécution de cette menace, un fait demeure: l'insécurité est telle qu'elle annonce une élection gommée de toute crédibilité.

Bien conscients des dangers qui découleront de ce scrutin, des membres de l'actuel gouvernement provisoire estiment, ou plutôt exigent un report de celui-ci. Après le ministre de la Défense, voilà que le président irakien, Ghazi al-Yaouar, a joint sa voix à ce groupe de personnalités qui jugent farfelu le maintien du scrutin. En refusant d'entendre raison, pour l'instant du moins, les forces de la coalition, les Américains au premier chef, déclinent davantage les travers de l'obstination que certaines de ces vérités inhérentes au réalisme politique.

Lorsqu'on compose un inventaire, ne serait-ce que partiel, des faits et gestes provoqués par ce rendez-vous électoral, une conclusion s'impose: le report doit être commandé au plus vite. À ce propos, on se souviendra tout d'abord que l'insécurité règne dans huit des dix-huit provinces du pays. On se rappellera ensuite que le principal parti sunnite a décidé de se retirer du processus. On notera enfin que l'assemblée des oulémas a exigé récemment que tous les candidats sunnites se retirent.

Tout logiquement, le scrutin va se traduire, s'il a lieu, par une marginalisation prononcée des sunnites. En l'état actuel des choses, il est même prévisible que le nombre de leurs représentants à l'assemblée provisoire, si représentants il y a, ne correspondra pas du tout à leur poids démographique. À cela, il y a une raison qui puise d'abord dans l'histoire et qui, de par l'influence qu'elle a eue sur la confection du système électoral, avantage les autres communautés ethniques ou religieuses. On s'explique.

Pendant quatre décennies, les sunnites ont infligé aux chiïtes et aux kurdes, par Saddam Hussein interposé, tous les sévices que l'on sait. Ils étaient en proie à une constante discrimination. Dans la foulée du renversement du dictateur baasiste, ils ont décidé de prendre leur revanche. Sur le front politique, cela s'est traduit ainsi: l'Irak formera une seule et même circonscription alors que le système électoral sera celui de la proportionnelle intégrale.

En optant pour un tel système que Londres et Washington ont cautionné, le gouvernement intérimaire irakien a délibérément choisi d'ignorer les distinctions ethniques, religieuses et régionales. On ne soulignera jamais assez que, de toutes les nations du Proche-Orient, l'Irak est celle qui propose le profil communautaire le plus éclaté qui soit. Au passage, on retiendra que les maronites font également les frais, en silence, de cette politique logeant à l'enseigne du réflexe clanique le plus féodal qui soit.

Pour la Maison-Blanche, la situation présente relève du casse-tête. Si le président Bush donne satisfaction à ceux qui veulent un report, il va du coup s'aliéner l'ensemble de la communauté chiïte. À cet égard, il faut souligner que le grand ayatollah al-Sistani, plus haute autorité chiïte du pays, tient d'autant plus au main-tien du scrutin qu'il aurait souhaité que celui-ci ait eu lieu il y a un an et cela.

Maintenant, s'il s'en tient au calendrier fixé, il va encourager la rébellion à redoubler d'ardeur et se condamner à reconnaître un gouvernement dont on sait déjà que sa crédibilité va fondre comme neige au soleil. À l'évidence, celui-ci n'aura ni les moyens de son ambition ni ceux de gouverner. Quant à la Constitution que l'assemblée provisoire est appelée à rédiger d'ici le milieu de l'été prochain, elle sera rejetée par les sunnites.

Cela étant, entre l'insécurité grandissante qui frappe le tiers du pays et l'absence quasi totale de mécanismes démocratiques garantissant la légitimité de l'assemblée, on ne peut que souhaiter un report. Choisir le contraire relèverait de l'aveuglement.



Serge Truffaut



REPRISE

L E T T R E S

Les préalables d'un CHUM «complet»

Lettre au premier ministre Jean Charest:

M. le premier ministre, le texte qui suit représente la position unanime de la Table des chefs de département du CHUM:

«Tout projet de CHUM doit être axé sur un modèle de CHU adulte complet, d'un minimum de 700 lits, situé sur un site unique, opérationnel en 2010, et comprendre toutes les spécialités, les plateaux techniques, les installations ambulatoires, les infrastructures d'enseignement et de recherche.»

Ce sont là les préalables essentiels à l'accomplissement de sa mission de soins et services, d'enseignement, de recherche et d'évaluation des technologies, résultant d'exercices excessivement rigoureux de planification, et ce, afin d'assurer à la population des soins accessibles et sécuritaires.

L'intégration des facultés des sciences de la santé de l'Université de Montréal représenterait un atout majeur.

Cependant, cette intégration ne doit d'aucune façon compromettre les préalables incontournables mentionnés ci-haut.»

Charles Bellavance, M.D.,
président de la Table des chefs de département du CHUM.

Où est la fortune de Suharto?

Incroyable. Pas un seul pays, pas un seul politicien ni aucun journaliste n'ose poser la question.

Où est l'immense fortune du dictateur déchu Suharto? Durant ces années de pouvoir

absolu, la famille du président Suharto aurait amassé des milliards de dollars par la corruption. De plus, Suharto aurait assassiné plus d'un million de citoyens pour prendre le pouvoir en 1968. C'est beaucoup plus que les centaines de milliers de victimes des tsunamis.

Une fraction de la fortune des Suharto pourrait non seulement rebâtir l'Indonésie, mais aussi aider tous les pays touchés par cette tragédie. Avant d'envoyer des millions de dollars en Indonésie (le pays le plus touché par cette tragédie), les pays participants doivent exiger que l'on saisisse la fortune de la famille Suharto pour en distribuer une partie à la population en détresse.

André Vézina

Un Nouvel An de solidarité véritable!

Ainsi donc, au moment où le nombre des victimes des tsunamis dépasse les 125 000, la porte-parole du ministère des Relations internationales du Québec considère que 100 000 dollars d'aide gouvernementale, c'est bien assez. Elle suggère aux citoyens que nous sommes de donner à la Croix-Rouge si nous voulons faire mieux. Chère madame, c'est déjà fait, nous n'avions pas besoin de vous pour y penser.

Nos deux organisations estiment que le gouvernement du Québec se montre extrêmement radin devant une situation où la misère humaine et les destructions défient tout entendement. Cent mille dollars, ce n'est rien du tout au regard des immenses besoins. L'Ontario et la Colombie-Britannique font beaucoup mieux en versant respectivement 5

et 8 millions de dollars.

Le gouvernement québécois est-il si aveuglé par son obsession de la réduction de l'Etat ou les baisses d'impôt promises qu'il a perdu tout sens de la mesure et de la dignité? Il devrait pourtant savoir que l'immense majorité de la population québécoise souhaite voir son gouvernement faire preuve d'une solidarité véritable envers les populations touchées par un désastre qui rappelle notre appartenance à une humanité commune et indivisible.

Nous offrons nos sympathies à nos compatriotes québécois d'origines diverses qui viennent de perdre parents et amis dans la tourmente. C'est en pensant à elles et à eux que nous exigeons du gouvernement québécois d'ouvrir son cœur et son porte-monnaie plus généreusement.

Françoise David
Option citoyenne
Amir Khadir
Union des forces progressistes

Un sou noir par Québécois

Qui a dit que le sou noir n'a plus de valeur? C'est ce que Québec donne collectivement de bon cœur avec empressement à l'Asie du Sud-Est, par l'entremise de son gouvernement: une belle cenne noire (ou brune) par Québécois. Qu'on ne vienne surtout pas insinuer qu'on serait grippé-sou.

Jadis, on «achetait» des petits Chinois pour 25 sous. Aujourd'hui, on vole au secours de nos frères et sœurs humains avec un beau sou noir. N'est-ce pas merveilleux? Ne vient-on pas à redonner toute sa valeur à notre belle cenne québécoise? Séraphin n'approuverait-il pas? Denis Beaulé

LIBRE OPINION

Le projet de CHUM est-il dans l'impasse? Pas du tout.

MICHEL BERGERON

Professeur titulaire de physiologie, et Claude C. Roy, professeur émérite de pédiatrie. L'un et l'autre ont été directeurs de département et de recherche à l'Université de Montréal.

C'est non pour une deuxième fois à la proposition de construire le CHUM près de la même voie ferrée. Sans surprise, la nouvelle commission Johnson-Villeneuve a rappelé que cela vaut pour la cour de triage d'Outremont comme pour le CHUM-Rosemont. Autre raison majeure: les coûts exorbitants du projet du recteur Lacroix, coûts qui ne cessent de grimper et seraient de 1,774 milliards selon le «Rapport de synthèse concernant les études complémentaires» préparé par le Comité de planification du CHUM 2010. À cette somme s'ajoutent l'achat de la cour de triage (25 millions de dollars), la décontamination du terrain, les expropriations et les dépenses d'infrastructure de la Ville de Montréal.

Nous ne doutons pas que le projet de la cour de triage d'Outremont, vu sous l'angle de l'expansion de l'Université de Montréal, soit fort intéressant. La grave erreur, c'est de vouloir bâtir le CHUM en un lieu qui risque de mettre en danger la vie des 700 patients hospitalisés. L'erreur, c'est aussi de prendre le risque d'exposer des équipements sophistiqués et coûteux à une catastrophe dont aucun ingénieur ne peut garantir qu'elle n'aura pas lieu.

Coûts omis

La bataille des chiffres entre les protagonistes du CHUM-Outremont et du CHUM-Saint-Luc a été salutaire car elle a permis de révéler des coûts omis ou cachés par l'une et l'autre partie. En effet, les coûts du CHUM-Saint-Luc continuent aussi de grimper: ils seraient de 1,578 milliards et davantage car on a escamoté les coûts de transition qui, en l'an 2000,

avaient été évalués à 150 millions de dollars par la Corporation d'hébergement du Québec et le groupe Daniel Arbour et associés. Ainsi le coût du CHUM-Saint-Luc serait plutôt de 1,728 milliard. Pour fins de comparaison, on a inclus dans les deux cas le coût du déménagement des facultés de médecine et des sciences de la santé du campus.

En somme, aucun des deux sites qu'avait à étudier la commission Johnson-Villeneuve n'est conforme au premier critère majeur défini par le gouvernement Charest, soit ne pas dépasser la limite de la subvention du ministère de la Santé et des Services sociaux fixée à 800 millions de dollars, tout dépassement devant être couvert par une collecte de fonds privés qu'on estimait à 200 millions pour chacun des deux sites à l'étude. Pour le moment on joue au Monopoly, car il faudra trouver un petit milliard de dollars!

Étant donné que la faculté de médecine a catégoriquement refusé le choix du CHUM-Saint-Luc, est-on dans l'impasse? Pas du tout. On a avancé. Les faits et les chiffres sont clairs. Maintenant, on sait que les deux seuls projets étudiés pour le CHUM coûteront près de deux milliards de dollars. Voilà qui est même très clair. Il faut bien comprendre que le coût de construction de l'hôpital lui-même reste à peu près le même, quel que soit le site choisi. Les coûts de dépassement sont causés par les frais d'expropriation et de préparation du terrain. En conclusion, il faut étudier un autre lieu d'implantation.

Demeure cependant la volonté du gouvernement de donner à la population francophone du grand Montréal un grand centre hospitalier universitaire. Immuables aussi les principes qui sont à la base de l'établissement d'un tel centre, soit la qualité des soins aux patients et les impératifs de l'enseignement et de la recherche. [...]

Seul le site de l'Hôtel-Dieu permet de commencer les travaux maintenant. Ce sera le CHUM 2008.

avec son très vaste terrain de stationnement, auquel s'ajouteraient le couvent des religieuses Hospitalières, leur précieux jardin, et aussi un espace contigu libéré par l'aménagement de l'échangeur des Pins. Ainsi le site de l'Hôtel-Dieu de Montréal aura quatre fois la superficie de celui de l'hôpital Saint-Luc; il aura la même dimension que le site Rosemont-Saint-Denis.

Surtout, ce site ne nécessite ni expropriations coûteuses et injustifiées, ni décontamination des

sols, une économie de 200 ou 300 millions de dollars par rapport aux deux autres projets.

Salles rénovées

De plus, l'Hôtel-Dieu offre en prime des salles d'urgence rénovées en 2003, de solides édifices, dont deux de construction récente pouvant loger d'autres services, y compris l'administration du CHUM qui y est déjà — une autre économie de coûts — ainsi que les chercheurs en santé publique, voire une partie des fonctionnaires de la Régie régionale.

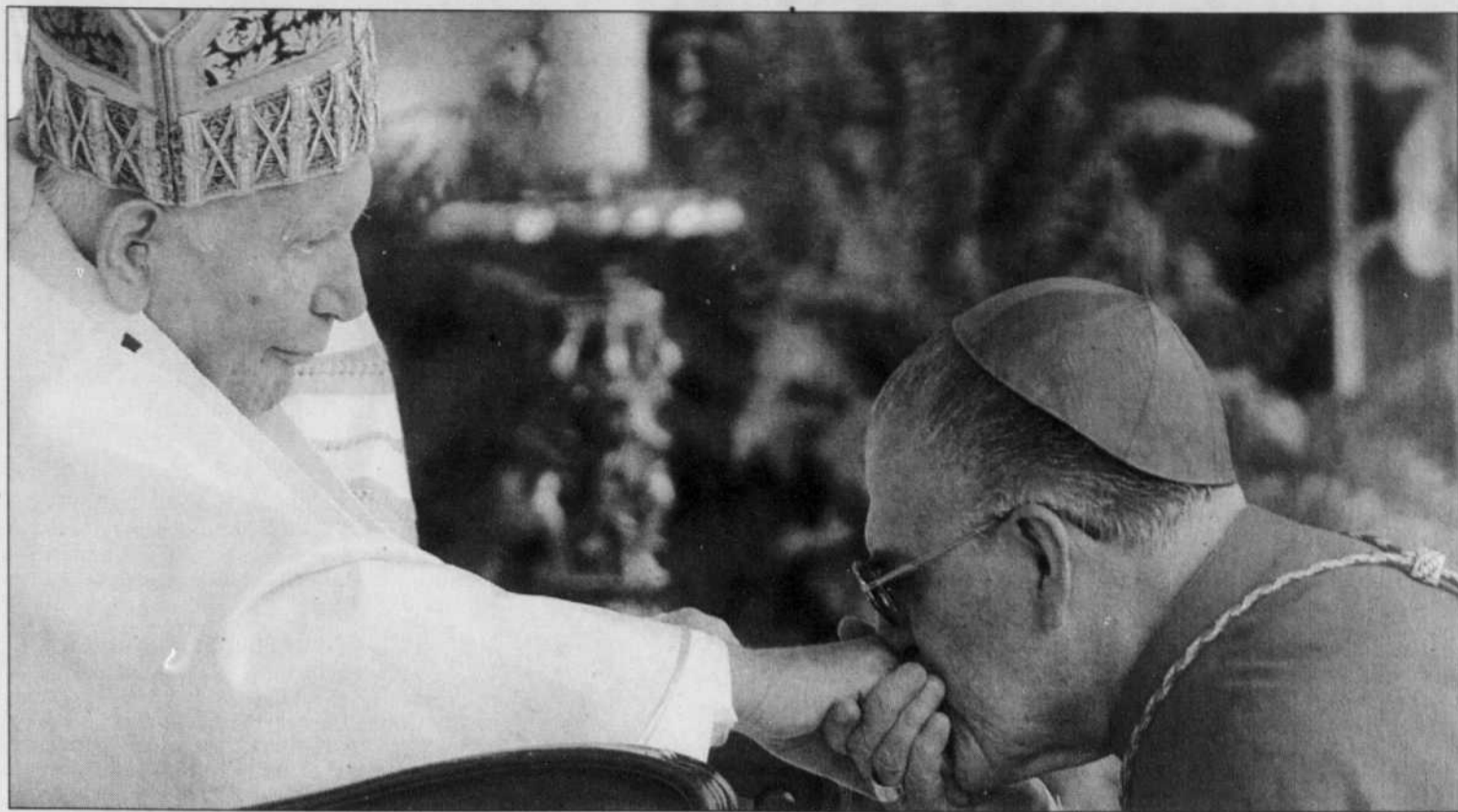
En outre, l'Hôtel-Dieu permet de réaliser un souhait du ministre de la Santé, le D^r Philippe Couillard, soit la complémentarité avec les chercheurs et les cliniciens du campus de McGill. Or sa faculté de médecine, son institut neurologique, ses nouveaux pavillons du génome, de la cancérologie ne déménageront pas à la cour Glen. Ils se situent tous à un jet de pierre de l'Hôtel-Dieu.

Le ministre Couillard est pressé, les médecins de l'Université de Montréal et ceux de McGill le sont aussi. Soit. Seul le site de l'Hôtel-Dieu permet de commencer les travaux immédiatement. Ce sera le CHUM 2008.

Les contribuables se réjouiront qu'on économise des centaines de millions de dollars. Les patients seront satisfaits de recevoir les meilleurs soins dans le merveilleux environnement qu'offrent le mont Royal et le jardin des religieuses. Le ministre aura plus d'argent à consacrer à la santé et moins au béton. Et les dons venant du secteur privé pourront servir à l'équipement médical... comme cela se fait déjà.

Doit-on attendre que l'université McGill suive l'exemple de l'université Concordia, qui a acquis le couvent patrimonial des sœurs Grises sur le boulevard René-Lévesque et offert d'acheter l'Hôtel-Dieu, pour que les autorités de l'Université de Montréal et les membres de son conseil d'administration dessillent leurs yeux?

IDÉES



Le cardinal de Mexico, Javier Lozano Barragan, lors de son ordination par le pape Jean-Paul II, le 21 octobre 2003, au Vatican.

La laïcité menacée au Mexique

Réponse à tous les individus répressifs qui s'emploient à la déviation des libertés

BRIGITTE MORISSETTE

Journaliste

Le débat autour de la charia dans un Canada déboussolé en matière de libertés religieuses et de droits de la personne n'est pas sans faire penser au triste retour en arrière que vit le Mexique. Sur les bords du Saint-Laurent comme au sud du Rio Bravo, les mots liberté et tolérance font l'objet d'une dangereuse déviation.

Au Mexique, le clergé, le parti au pouvoir et les collèges privés réclament, au nom de la liberté religieuse, le droit d'enseigner la religion catholique dans les écoles. Alors que le Mexique est devenu, grâce à la grande réforme de 1858, un exemple de laïcité éducative pour tout le continent. Ce révisionnisme a même conduit les nouveaux historiens à reléguer aux oubliettes le plus déterminé des héros mexicains, Juárez, ce pur Indien, éduqué par le clergé d'Oaxaca, qui imposa la séparation de l'Église et de l'État, puis repoussa deux invasions étrangères (américaine et française), est aujourd'hui voué aux gémonies. Sous l'influence des fondamentalistes du Nord mexicain, l'ancien dictateur honni de la République (Porfirio Díaz) devient l'instaurateur de la modernité parce qu'on lui attribue la construction du premier chemin de fer!

Un fondement

La laïcité mexicaine — qui n'empêche pas les citoyens de se marier à l'Église et de faire baptiser leurs nombreux enfants — est l'un des fondements de la République. Comme en France. Or voilà que les sermons des évêques — après avoir été absents des journaux durant des décennies de laïcité bien fondée — reviennent à la une, non seulement les

lundis, mais chaque fois qu'un prêtre se mêle des affaires publiques et politiques; ces interventions de plus en plus fréquentes confinent à la tragédie lorsque, par exemple, le cardinal de Mexico — sur la liste des successeurs de Jean-Paul II — condamne le féminisme qu'il qualifie de «dangereuse idéologie». Et cela juste au moment où la presse publie ailleurs des statistiques atterrantes sur la violence dont les Mexicains sont victimes; au moment aussi où l'université nationale (laïque) note que ses nouveaux diplômés décrochent facilement des postes de cadres supérieurs alors que la majorité des diplômées (qui ont pourtant de meilleures notes) doivent se contenter d'un poste — et d'un salaire — de secrétaire!

Le puissant cardinal se permet de condamner la pilule du lendemain — quelques jours après son approbation par le ministère de la Santé, et cela dans un pays qui connaît l'un des plus hauts taux au monde d'adolescentes violées et de mères âgées de moins de 18 ans. Les mêmes combattants pour la «liberté religieuse» ont empêché deux adolescentes de 13 ans de se faire avorter, même si la Constitution mexicaine accorde à chaque citoyenne le droit de décider du nombre de ses enfants et permet d'avorter en cas de viol.

Porte-à-faux

Le gouverneur, qui qualifia d'abord de «femmes de mauvaise vie» les femmes assassinées par centaines dans son État, à Ciudad Juárez, préside au Congrès des députés du Parti catholique au pouvoir.

On se rappellera les morts du Chiapas, il y a trois ans à peine, pour des motifs de guerre entre catholiques et protestants. La loi des cultes, gérée

par le ministère de l'Intérieur, fournit aux autorités un instrument pour contenir les débordements religieux, la pénétration de l'Islam et autre charia; mais le laxisme favorable au catholicisme place le Mexique dans une situation de porte-à-faux.

La régression religieuse qui menace le Canada, à l'exemple du Mexique, devrait faire réfléchir tous ceux qui prêtent l'oreille aux sirènes d'une pseudo-liberté religieuse

Il est sûr que des situations nouvelles comme la complaisance des pouvoirs publics et des médias à l'égard des autorités religieuses en place menacent l'un des plus brillants acquis de la République mexicaine: l'instauration de la laïcité en 1858, confortée par la révolution sociale de 1917 et la victoire de 1927 contre les *cristeros* — l'armée de Dieu.

La régression religieuse qui menace le Canada, à l'exemple du Mexique, devrait faire réfléchir tous ceux qui prêtent l'oreille aux sirènes d'une pseudo-liberté religieuse et à ses démonstrations dans la police, à l'école ou dans les bureaux; car derrière se cache une nouvelle offensive de ces communautés d'hommes (sous influence catholique ou musulmane) acharnés à maintenir les femmes voilées et sous tutelle. Que les pouvoirs publics ontariens, québécois ou autres hésitent à repousser cet assaut d'obscurantisme, voilà qui dépasserait l'entendement.

Il serait utile à nos pays (Canada, Mexique, Ontario, Québec) d'organiser une conférence pour rafraîchir nos conceptions de la laïcité; le Mexique a beaucoup à nous apprendre après un siècle et demi de laïcité scolaire et juridique appliquée par le ministère de l'Éducation et l'ensemble des tribunaux; et les Mexicains à leur tour seraient confortés dans leur laïcité menacée par des réclamations politico-religieuses de tolérance et de liberté.

Réplique d'un employé

Le message médiatique de la SAQ ou la vérité?

ÉRIC PARIZEAULT

Employé à la SAQ

La lettre ouverte de M. Toutant, président-directeur général de la Société des alcools du Québec, publiée dans *Le Devoir* du 29 décembre dernier recèle plusieurs inexactitudes qui, selon moi, peuvent contribuer à une mauvaise compréhension des choses de la part du public. D'abord, M. Toutant nous indique que la SAQ est moins rentable que la LCBO (Ontario). Il nous déclare ainsi que le plan stratégique va permettre, sans perte d'emplois, de redresser la situation et augmenter la rentabilité. D'accord. Mais comment? Sachant que la marge de profit est plus élevée sur les spiritueux que sur les vins, et considérant que la vente de spiritueux est plus forte en Ontario qu'au Québec où les consommateurs préfèrent le vin, comment la SAQ va-t-elle augmenter sa rentabilité? À coups de publicité incitant les contribuables à se ruiner le foie pour que notre système de santé ait suffisamment d'argent pour nous en greffer un nouveau? Pourquoi M. Toutant ne dit-il pas que la SAQ paye plus cher ses produits alcooliques que d'autres compagnies dont le pouvoir d'achat est inférieur à celui de la SAQ?

M. Toutant nous dit: «Actuellement, nos directeurs de succursales situés dans les grands centres urbains consacrent près de la moitié de leur temps, chaque semaine, aux assignations d'employés à temps partiel en fonction des besoins de leur succursale.» Je ne sais pas qui lui a dit cela, mais croit-il vraiment que les gestionnaires passent 20 heures par semaine à mettre au point un horaire qui, faut-il le souligner, est réalisé par un programme informatique?

«Ils [les directeurs de succursales] connaissent à peine les employés à temps partiel qui travaillent dans leur succursale, tout comme ceux-ci connaissent à peine leurs collègues de travail. Venant du secteur privé, je peux affirmer qu'aucun commerce de détail ne pourrait survivre très longtemps avec un tel système de gestion, qui est contre-productif», nous dit encore M. Toutant.

Roulement des directeurs

Dans ma division, il y a 45 personnes. Ça fait quatre ans que je travaille à la SAQ, je suis 18^e sur la liste. En quatre ans, j'ai eu le temps d'apprendre le nom de mes confrères et consœurs de travail... et mes directrices et directeurs aussi. Ce que M. Toutant oublie cependant de souligner, c'est le roulement continué que l'entreprise fait subir à ses cadres. En quatre ans à la SAQ, pour les cinq magasins où je travaille, j'ai eu pas moins de 25 directeurs... une moyenne de cinq directeurs par magasin... Est-ce que ce genre de gestion existe dans le privé, M. Toutant? Est-ce que ça ne pourrait pas être ça, le problème?

La gestion par succursale, défendue ici par M. Toutant, est un recul pour un syndicat. Un recul que les employés du SEMB-SAQ ne subiront pas. Avec un tel système, des employés se retrouveront piégés dans une succursale à travailler 15 heures, alors qu'ils pourraient en faire 38 s'ils travaillaient dans la succursale voisine. Si c'est ça, pour M. Toutant, la création d'emploi... la multiplication des emplois à temps partiel (qui, rappelons-le, représentent déjà plus de 60 % des emplois à la SAQ), nous refusons une telle offre.

La gestion par division, comme nous le vivons actuellement, c'est d'abord le respect de l'ancienneté, mais c'est aussi une meilleure formation pour les employés, alors qu'ils sont amenés à connaître davantage de produits et différentes clientèles.

Finalement, M. Toutant... qu'avez-vous fait pour mériter 22 % d'augmentation de salaire après un mois en poste à la SAQ?

Les dérapages de l'affaire Cloutier

JACQUES SAINT-GELAIS TREMBLAY

Ex-commissaire aux libérations conditionnelles du Québec

Loin de moi de vouloir répéter tout ce qui s'est dit sur la personne de Guy Cloutier! L'homme est entre les mains de la justice, laquelle — rappelons-le, c'est un choix de société — prévoit la réinsertion sociale de ses délinquants lorsqu'ils en manifestent la volonté.

Je ne ferai point d'extrapolation sur le condamné, les services correctionnels canadiens veilleront, j'en suis convaincu, sur son cheminement et sa remise en question, si elle existe. Ils ont la compétence et les outils pour ce faire!

Je ne veux nullement minimiser les gestes et les délits. Ils sont d'une très grande gravité. Ne doutons pas que le crime se reconnaissent. L'homme doit à présent assumer ses agissements. À l'image de ses victimes, son avenir, sa vie seront désormais changés.

Plus rien ne sera pareil! Ét maintenant?

La couverture de cette affaire m'a indigné. Presque autant que la nature du délit. J'écoute les gens discuter avec passion dans les endroits publics du monstre qu'est devenu, pour la masse populaire, l'auteur des crimes. La foule s'indigne, cet homme mérite le pire des châtements. Au Moyen Âge, il aurait été lynché, écartelé sur la place publique pour satisfaire les besoins du cirque.

Une animatrice fait la couverture d'une revue à pots: «Je lui cracherais à la figure.» Un amateur à la radio lance un débat sur la valeur de l'amitié dans les moments difficiles. Pis encore: une intervenante, présidente de l'Association des victimes, Arlene Gaudreault, ancienne commissaire aux libérations condi-

tionnelles, affirme sans ambages qu'elle refuserait sa libération si elle devait entendre son audition. Quel manque de réserve, pour une personne qui doit démontrer de l'impartialité dans l'étude d'un cas! J'espère que cette dame n'exercera plus jamais cette charge!

L'absence de débat

Mais ce qui m'outrage le plus dans cette démonstration d'opportunisme, c'est l'absence de débat, d'information sur les abus sexuels qui ont lieu dans notre société. Pendant que des gens s'indignent, que la presse écrite et parlée soulève les passions populaires, il y a d'autres jeunes victimes qui subissent des torts irréparables. Souvent des gens en sont témoins et ferment les yeux. On ne se mêle pas des affaires du voisin!

Des grands-pères, des pères, des voisins, des faux amis ou des étrangers en quête d'abus continuent leurs agissements délictueux. Certains proches le savent et se taisent.

J'aurais aimé que nous profitons de ce drame à bon escient. Que la presse informe ses lecteurs sur les signes que portent les enfants victimes! Et qu'enfin des chiffres soient transmis à la population sur le nombre d'abus connus au Québec!

Sans faire porter au gouvernement la responsabilité de gérer ces données, il lui appartient d'évaluer ce qu'il peut faire de plus! À la place de l'indignation, je propose l'action. Ceux et celles qui sont encore victimes sont oubliées. Un jour, elles poseront une question: où étiez-vous donc lorsque nous étions dans la détresse?

Je ferai une légère digression sur l'affaire de la prostitution juvénile à Québec. Là encore, des abuseurs de la masse populaire ont soulevé les passions, toutes sortes de rumeurs ont couru. Mais personne ne s'est posé la question: des jeunes en arrivent à vendre leur corps, pourquoi? La pauvreté, la désertion des valeurs familiales, la drogue... Je n'ai pas de réponse. Il faut s'interroger en tant que collectivité. Si nous ne le faisons pas, avons-nous le droit de nous indigner devant la poursuite de ces comportements?

Pendant plusieurs années, en ma qualité de commissaire aux libérations conditionnelles, j'ai rencontré dans différentes prisons du Québec des abuseurs sexuels. Certains avaient entrepris des thérapies et méritaient d'être soutenus dans leurs démarches. D'autres non; la prison constituait alors la seule solution — ce milieu artificiel où différents types de délinquants se valent d'être socialement plus respectables. C'est oublier bien rapidement qu'il y a aussi des victimes de leurs méfaits! D'une autre nature, mais entraînant souvent aussi des répercussions pour certaines victimes de vol, de violence, de méfait.

J'ai rencontré des pères qui ont abusé de leur fille et dont l'épouse fermait les yeux sur leurs gestes. Des hommes de tous âges, de toutes professions qui ont manipulé leurs milieux et se sont adonnés à de misérables gestes sur des enfants. Souvent leurs sentences étaient très courtes. Étonnamment! Aucun journaliste n'a protesté!

Le pire: les victimes qui ont dénoncé ces agissements sont souvent rejetées du milieu familial. Souvent la mère refuse de revoir une fille qui a envoyé mari et père en prison. Je pourrais élaborer davantage. D'autres peuvent le faire mieux que moi. Il y a

au Québec des organismes qui ont des données précises sur ce problème dans notre société. Enfin, je veux aussi éviter de croire que, demain, un père ne pourra plus dire à sa fille «je t'aime» sans que cette dernière soupçonne son père d'être un abuseur. L'exagération a aussi mauvais goût que la démagogie!

J'ai voulu sensibiliser les gens non pas au cas d'un imprésario de l'abus, mais à un problème de société. J'espère être entendu! Je terminerai par une anecdote qui, je crois, soutient ce que j'avance.

Responsabilisation

Dans une autre carrière, celle de gestionnaire en hôtellerie dans le sud de la France, j'avais remarqué parmi la clientèle un homme et une petite fille. Le comportement de cette enfant m'apparaissait étrange. Tics, peur d'être approchée la caractérisaient. En tout temps elle suivait l'homme. Je les ai observés un certain temps et j'en étais venu à la conclusion qu'il y avait abus. J'en fis part au directeur de cet hôtel cinq étoiles. Ce dernier s'objecta à toute intervention. Pas de scandale dans la maison! J'intervins. La gendarmerie nationale a agi immédiatement. La découverte de photos de nus infantiles et de traces d'abus sur l'enfant confirmèrent mes appréhensions.

C'est la première fois que je raconte cet événement. Non par vantardise, j'en ai fait que mon devoir.

Ce que je souhaite ardemment, c'est la responsabilisation de notre collectivité. Bien sûr il faut dénoncer, mais aussi s'attarder aux causes qui sous-tendent les souffrances. Des mal-aimés engendrent leur similitude. Quand apprendrons-nous de nos misères? Voilà comment nous pourrions affirmer que nous sommes une société évoluée. Je songe à toutes les victimes du passé et à venir. Je veux vous rappeler qu'après la lecture de cet article, il y a une victime en plus! Que faisons-nous?

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation), Jonée Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Mylen (justice et faits de société), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Isabelle Paré (santé) Louise-Maude Rioux-Soucy (sursuméraire), Pauline Gravel (sciences), Guillaume Bourguault-Côté (sursuméraire), Antoine Robitaille (sursuméraire), Michel Garneau (cartographie), Diane Fricourt (responsable des pages thématiques), Martin Duchois, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (relecteurs), Léo-René Guimond et Serge Paquin (relecteurs sursuméraires), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle : Michel Bélaïr (théâtre et cahier culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (média), Caroline Montpéti (littérature), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarque (arts visuels et musique); à l'information internationale : Jean-Pierre Legault (pupitre internationaliste et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique : Hélène Buzetti et Manon Cornélius (correspondantes parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); à l'information économique : Marlyse Hamelin, Alexandre Shields (commis). La documentation : Gilles Paré (directeur), Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING : Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlène Côté, Dave Cameron, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, Nadia Sebati, Mélisande Simard (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires). LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Nathalie Zemaits, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATIQUE, Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE, Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Roxanne Labelle, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Loli Sénéchal-Berthiaume, Monique Heures, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haec (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine

ACTUALITÉS

SAQ

SUITE DE LA PAGE 1

On a reçu de l'argent de beaucoup de syndicats et de centrales et nous avons des contacts un peu partout, comme au syndicat des magasins en Ontario. Toutes les solutions sont sur la table, que ce soit des prêts ou autre chose. [...] Je ne prétends pas que la SAQ cherche à casser le syndicat, mais si c'est son but, nous serons prêts.

Mais alors que les deux parties n'avaient toujours pas reçu hier l'appel du conciliateur qui les conviera à la table des négociations après une pause de deux semaines et demie, certains négociateurs syndicaux ayant vécu de longs conflits affirment que l'une des principales préoccupations syndicales, au point où en est rendu le conflit, est en effet de subvenir aux besoins des grévistes. Sans compter l'importance de la stratégie dans les pourparlers.

Le point crucial des trois mois

L'un d'eux, Gilles Tremblay, conseiller syndical à la Fédération du commerce (CSN) sur la Côte-Nord, a été impliqué dans le récent lock-out de 38 mois chez l'entreprise céréalière Cargill, à Baie-Comeau, et dans une grève de six mois chez Provigo dans la même région. «En général, les gens ont des réserves de trois mois. Après ça, ils commencent à piger dans leurs REER. Il est impératif de créer un comité d'entraide, surtout quand on voit les banques courir après les gens, les factures impayées, etc. En fait, ça doit déjà cogner aux portes.»

Négociateur d'expérience, M. Tremblay dit non seulement s'inquiéter de la santé financière des grévistes, mais s'interroge même sur leur santé au sens propre. «Dans le cas du lock-out chez Cargill qui s'est terminé en 2002, par exemple, les taux de maladie et de consommation de médicaments avaient grimpé en flèche, et ce, même chez les conjoints. On en a eu de toutes les couleurs.»

Le SEMB pourrait-il mettre sur pied une aide psychologique? «Nous sommes en train de nous réorganiser pour se mettre au diapason de ce qui se fait lorsque des conflits durent plus longtemps, que ce soit avec divers organismes régionaux, nationaux, des banques alimentaires, etc.», a précisé M. Charron. «Nous en sommes au début, mais nous sommes là-dedans à fond de train.»

Deux phases bien définies

Cette question du bien-être des grévistes s'impose en parallèle de la poursuite des négociations. Bien que les deux parties n'aient qu'une dizaine de points à régler sur les 140 qui étaient en cause au début, dont le plus important sur l'affectation des employés à temps partiel, c'est le calme plat. Et plus le conflit s'allonge, plus il faudra être «créatif» à la table, affirme Michel Grant, spécialiste en relations de travail à l'Université du Québec à Montréal.

Son confrère, M. Tremblay, va jusqu'à décrire les phases d'un conflit lorsqu'il s'allonge. Il parle de «périodes charnières». «La première période, c'est celle des rapports de force, comme ils viennent de vivre et où les parties ont avantage à discuter. Ça pourrait se répéter à la Saint-Valentin ou au congé pascal», dit-il en traçant une sorte de parallèle avec l'euphorie qui accompagne une action qui grimpe en Bourse. «La deuxième période charnière, c'est la période d'éternisation du conflit, qui dure environ trois mois. Il y a une réévaluation tous les 90 jours.»

C'est lors de ces réévaluations que peuvent émerger diverses stratégies visant à faire débloquer les négociations. Le syndicat a récemment demandé de porter les points en litige en arbitrage, mais la SAQ a refusé en proposant plutôt un blitz de discussions pour la fin de semaine du 18 décembre. Le SEMB pourrait-il décider de mettre fin à sa grève tout en continuant de négocier? Un négociateur d'expérience s'exprimant sous le couvert de l'anonymat affirme que le geste n'est pas impossible et que, contrairement à la croyance populaire, il ne signifie pas un aveu de défaite mais plutôt un recul «temporaire».

«J'aurais pensé que ça se réglerait une ou deux semaines avant les fêtes», dit M. Grant, faisant référence à cette fameuse période des rapports de force. A ce point-ci, dit-il, la grève entame une phase décroissante. «Si j'étais du côté du syndicat, je souhaiterais une hypothèse de règlement de la part du conciliateur.» Du côté de la SAQ, on affirmait hier que la haute direction tient plusieurs réunions des jours-ci dans l'attente du coup de fil du conciliateur. Tout comme le SEMB, la société d'Etat se dit prête à discuter le plus tôt possible. Selon sa porte-parole, Linda Bouchar, elle ne détient pas encore les données sur les ventes réalisées pendant les fêtes mais pourrait éventuellement les dévoiler.

Notons que la SAQ entend réorganiser l'affectation de ses 500 cadres pour faire passer de 40 à environ 50 le nombre de magasins ouverts dans la province. Elle a notamment fermé la SAQ-Dépôt du nord de Montréal, dont l'ouverture juste préalable aux fêtes s'était déroulée sous l'œil attentif de quelque 200 grévistes — et de policiers — avant l'imposition d'une injonction limitant leur nombre à dix.

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec World, St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division de Corporation Sun Media, 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

EFFORT

SUITE DE LA PAGE 1

pas les seuls à stimuler leur gouvernement à faire plus. Les collectes organisées parmi les Britanniques ont dépassé, avec 76 millions de livres en promesses de dons (175 millions \$CAN), l'aide du gouvernement, qui a offert pour l'instant 50 millions de livres (115 millions \$CAN). Mais le premier ministre britannique, Tony Blair, s'est dit prêt hier à débloquent plusieurs centaines de millions de livres en aide publique supplémentaire.

En Grèce, on rapporte que la mobilisation sans précédent à l'occasion d'un téléthon a poussé le gouvernement à doubler le montant de son aide. L'effort cumulé (public et privé) de ce pays de 11 millions d'habitants pourrait être supérieur à 35 millions de dollars. Aux Pays-Bas (environ 16 millions de personnes), une collecte organisée par une association d'organisations humanitaires a rapporté plus de 88 millions de dollars.

En Europe, ce sont les Allemands qui se montrent les plus généreux, avec une contribution de 243 millions de dollars. Les Norvégiens (216 millions \$CAN), les Danois (90 millions), les Suédois (82 millions) et les Français (80 millions) se démarquent aussi.

Aux États-Unis, la seule mobilisation des entreprises a déjà permis de récolter plus de 122 millions. Des experts s'attendent à ce que les dons de ces entreprises soient au final plus élevés que ce qu'ils avaient été après le 11 septembre 2001. Les anciens présidents Bill Clinton et George Bush ont d'ailleurs été mandatés par l'actuel président Bush pour recueillir les dons privés.

À travers les citoyens «ordinaires», des vedettes de tout genre participent aussi à l'effort. Hier, Montréal présentait un deuxième spectacle-bénéfice au Lion d'Or, alors que le premier avait fait salle comble mardi. Aux États-Unis, les acteurs Sandra Bullock et Leonardo DiCaprio ont annoncé publiquement avoir contribué à coups de millions de dollars, tout en incitant les gens à donner aussi généreusement. Michael Schumacher, multiple champion du monde de Formule 1, a annoncé mardi un don de 10 millions \$US. Le dalaï-lama, chef spirituel des Tibétains, a donné de son côté 11 000 \$US.

Les dirigeants aussi mettent la main dans leur portefeuille. Paul Martin a confirmé avoir fait un don personnel, dont il n'a pas dévoilé le montant. Hier, le président George W. Bush a versé à titre personnel 10 000 \$US. Bush, dont la fortune personnelle est évaluée à 13 millions de dollars, avait demandé lundi à «chaque Américain de faire un don dans la mesure de ses moyens».

Les gouvernements renchérissent

Devant cette avalanche de dons des particuliers, l'aide étatique n'est pas en reste. Après avoir été jugé lent à réagir au début de la crise, les gouvernements se montrent maintenant généreux. «Nous avons enregistré des engagements compris entre trois et quatre milliards de dollars américains», a déclaré hier Jan Egeland, responsable des affaires humanitaires de l'ONU, qui a aussi qualifié de «tout simplement incroyables» les annonces de l'Australie et de l'Allemagne, qui se sont engagées à verser respectivement 930 et 808 millions de dollars canadiens.

Dans le palmarès des plus généreux donateurs étatiques, l'Australie arrive maintenant en tête, talonnée par l'Allemagne, le Japon (612 millions \$CAN) et les États-



NORMAND BLOUIN LE DEVOIR

Pendant quelques minutes hier matin, le premier ministre Paul Martin a prêté main-forte aux bénévoles de la Croix-Rouge canadienne qui reçoivent les appels de la population désirent faire des dons aux victimes des tsunamis. M. Martin a confirmé que l'aide de 80 millions offerte par le gouvernement canadien serait augmentée d'ici quelques jours, pour répondre à l'ampleur du désastre.

Unis (428 millions \$CAN). L'Union européenne va débloquer la semaine prochaine 100 millions d'euros en aide d'urgence supplémentaire, après les 436 millions d'euros déjà promis.

Le mouvement est si généralisé que même l'Inde, pays pourtant fortement touché, a promis cette semaine quelques millions pour ses voisins encore plus solidement dévastés. L'Arabie Saoudite a décidé hier de tripler son effort initial de 10 millions \$US. En Asie, la Chine a promis 60,5 millions \$US.

À cette aide pourrait s'ajouter un moratoire sur le remboursement de la dette des pays touchés, qui représente 3,5 milliards par année. Quant à lui, le Fonds monétaire international (FMI) a annoncé hier qu'il était prêt à débloquent jusqu'à un milliard de dollars pour les pays les plus touchés.

Sans précédent

En regardant ces chiffres, plusieurs responsables d'organismes humanitaires affirment que l'élan de solidarité actuel est du jamais vu. «De mémoire, il n'y a rien eu de comparable», dit Nicole Saint-Martin, présidente du conseil d'administration d'Oxfam-Québec. La mobilisation est extraordinaire, c'est le désastre pour lequel on reçoit le plus d'appels. Le nombre de pays touchés, la quantité farouche de personnes mortes, le fait que beaucoup de touristes fréquentent ces zones, la médiatisation de la catastrophe et aussi le fait que le tout se soit déroulé pendant la période des Fêtes expliquent en partie l'ampleur de la

compassion des gens, croit Mme Saint-Martin.

À la Croix-Rouge canadienne, qui a pourtant participé aux efforts d'aide pendant les deux grandes guerres mondiales, la porte-parole Myriam Marotte estime aussi que la campagne actuelle est extraordinaire. «La population est extrêmement généreuse», résume-t-elle. Robert Lussier, d'UNICEF-Québec, parle lui aussi d'une collecte hors de l'ordinaire, «mais totalement justifiée».

La générosité des citoyens du monde a d'ailleurs donné lieu à une situation un peu particulière qui a beaucoup fait jaser dans le milieu humanitaire hier: Médecins sans frontières (MSF) a en effet demandé mardi à ses donateurs de cesser d'envoyer de l'argent pour l'Asie, puisque l'organisme a reçu le montant dont elle a besoin pour réaliser son mandat. Critiqué par certains en France, le geste inusité a été salué ici. «C'est très transparent et honnête», estime Robert Lussier.

«On n'arrête pas de prendre des dons», précisait hier Véronique Mogé, de MSF-Canada, mais par souci d'honnêteté, on dit à nos donateurs qu'on ne peut plus garantir que l'argent envoyé servira à cette situation précise. Par contre, rien n'empêche les gens de continuer à donner: il y a des situations critiques partout dans le monde, même si elles n'attirent pas autant les médias et ne font pas naître des élan de générosité pareils», rappelle-t-elle.

Le Devoir Avec l'Agence France-Presse et Reuters

CHUM

Les chefs de département veulent «recentrer le débat autour du patient»

SUITE DE LA PAGE 1

de l'édicule, d'augmentation du nombre des wagons, de leur fréquence, etc. «tout ça doit être évalué et intégré au tableau», nous a-t-on dit. À évaluer aussi: l'éventuel déplacement de la ligne du train de banlieue de Blainville.

Chefs de département inquiets

Par ailleurs, inquiète de voir le débat sur l'implantation du futur CHUM se polariser autour de deux camps farouchement opposés, la Table des chefs de département du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) est sortie de son mutisme hier. De façon unanime, les 18 chefs de département ont rappelé au premier ministre Jean Charest que le superhôpital devra impérativement réunir 700 lits sur un seul site, et cela dès 2010.

Désireux de «recentrer le débat autour du patient», les chefs de département de l'établissement universitaire de 1200 médecins ont une vision bien précise du superhôpital francophone. Que le futur CHUM soit au centre-ville ou à Outremont, la Table est claire: le projet devra être axé sur un «modèle de CHU adulte complet», écrit son président, le D^r Charles Bellavance dans une lettre publiée ce matin dans nos pages. Ce CHU à la fine pointe de la technologie devra réunir un minimum de 700 lits, être situé sur un site unique — opérationnel en 2010 — et comprendre toutes les spécialités, les plateformes techniques, les installations ambulatoires, les infrastructures d'enseignement et de recherche.

Cette sortie des chefs de département — qui n'engage qu'eux seuls et non les 1200 médecins du CHUM, précise le D^r Bellavance — permet également à la Table de prendre position quant à l'intégration des facultés des sciences de la santé de l'Université de Montréal. Qualifiant cet atout de «majeur», la Table émet toutefois une réserve de taille: «Cette intégration ne doit d'aucune façon compromettre les préalables incontournables mentionnés ci-haut», écrit le D^r Bellavance.

Joint par Le Devoir, le D^r Bellavance n'a toutefois pas caché le vif intérêt de la Table pour l'intégration. «Dans le fond, ce qu'on voudrait, c'est avoir les préalables incontournables en plus de l'intégration.» Impossible toutefois de savoir si les chefs de département ont fait leur choix en faveur d'un site ou de l'autre. «On ne se prononce pas parce que c'est trop politique», a expliqué le D^r Bellavance. Ce que l'on dit, c'est qu'il y a des incontournables à respecter et que l'intégration des facultés est une «plus-value» extraordinaire.

D'autres intervenants du CHUM ont adopté une position plus tranchée. En décembre dernier, 124 médecins, chercheurs et professeurs de la faculté de médecine de l'Université de Montréal s'étaient publiquement prononcés en faveur du projet du recteur de l'UdeM, Robert Lacroix, de construire le futur CHUM à Outremont. Selon ce groupe, qui comprend maintenant 197 signataires, le gouvernement du Québec devrait construire un centre hospitalier neuf à Outremont plutôt que de rafistoler l'hôpital Saint-Luc, permettant ainsi le développement d'un complexe hospitalo-universitaire dynamique. La synergie est le maître-mot de leur position.

Le site du centre-ville situé au 1000 Saint-Denis n'est toutefois pas en reste puisqu'il fera aujourd'hui l'objet d'une présentation de la part du président du conseil d'administration du CHUM, M^r Patrick A. Molinari. Le but de cette rencontre: montrer la viabilité et les possibilités de cet emplacement, qui a été préféré à Outremont dans les trois rapports commandés par le ministre de la Santé, ceux du comité interministériel, de l'Agence de développement des réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Montréal et de Daniel Johnson.

Le ministre Couillard aurait toutefois, selon des sources dignes de foi, tendu une perche aux défenseurs du projet d'implantation du CHUM dans la cour de triage du Canadien Pacifique à Outremont. Pour rendre cette option acceptable aux yeux du gouvernement, le ministre aurait posé trois conditions: réduire le nombre de lits à 550 plutôt que 700, reporter la construction d'un campus des sciences de la santé à une étape ultérieure, et obtenir l'appui des quelque 1200 médecins du CHUM actuel.

Le Devoir

VOLCAN

SUITE DE LA PAGE 1

Denis Lavant s'est d'abord imposé au cinéma, on le sait, avec trois films de Leos Carax: *Boy meets girl*, *Mauvais Sang* et surtout *Les Amants du Pont-Neuf*. Difficile de ne pas retenir de lui quelque chose qui ressemble à une incomparable densité surnageant au cœur de toutes les dérives. Mais c'est au théâtre que son approche physique du travail du comédien a suscité le plus de réactions. «Je viens de l'école du mime et du théâtre de rue, raconte-t-il en mâchouillant un mégot de cigarette. J'ai fait de l'acrobatie aussi et des jongleries, comme ça, parce que j'ai toujours été fasciné par les forains; et j'ai aussi travaillé le masque et la commedia dell'arte avec Carlo Bozo. Ça explique peut-être un peu les racines physiques de mon jeu. Mais je dirais que ma façon d'approcher le travail du comédien relève plus d'un itinéraire personnel qui se redéfinit avec chaque spectacle. Ma base de jubilation, c'est le corps, toujours; et puis ensuite il s'agit de rallier la parole de l'auteur et de l'ancrer dans ce qu'elle fait monter.» Ceux qui ont vu Lavant jouer *La Nuit tout juste avant les forêts* de Koltès à l'Usine C, en mai dernier, savent à quel point le corps de ce petit homme peut prendre des proportions absolument gigantesques...

C'est que, pour Lavant, le théâtre n'est pas un «divertissement», ni même un lieu ou un espace où l'on réfléchit: c'est de l'émotion pure. «C'est d'abord pour moi un choc. Un bouleversement, une ouverture sur l'émotion quelle qu'elle soit. Ce n'est jamais raisonnable, c'est exacerber, le théâtre. Cette intensité, cette urgence de communiquer me vient peut-être du théâtre

de rue où il faut happer l'attention du passant et la retenir. Du jeu avec le masque aussi, qui présuppose une argumentation physique pour soutenir le texte. Enfin, je dis ça comme ça...» Lukas Hemleb poursuit sur cette approche du jeu en soulignant qu'il a toujours connu Denis Lavant — il a travaillé avec lui en 1998 déjà sur *Voyages dans le chaos*, un collage de textes poétiques russes — avec deux ou trois livres de poésie dans ses poches. Et que cette dimension spirituelle et littéraire décrit aussi le personnage tout en facilitant les rapports de complicité entre eux.

Denis Lavant reprend et parle du «jeu physique» qui ne consiste pas à «remplir l'espace de mouvements, ce qui ne serait qu'une caricature». «Il faut descendre tout au creux de soi pour en trouver l'origine. Pour aller plus loin, j'ai pris l'habitude de me mettre à la place de l'écrivain en évoquant les images qu'il voit au moment de la création. Ça permet de cadrer l'énergie dans ce lieu périlleux qu'est la scène. Ici, dans Figure, le monde de la peinture est évoqué par des cadres, des miroirs: c'est une sorte de laboratoire de distorsion... Mais il n'a jamais été question que je fasse semblant de peindre ou que les spectateurs me voient avec un pinceau à la main. Je ne joue pas à être Bacon, j'évoque plutôt la démarche qui l'a mené à peindre comme Francis Bacon.» Là-dessus, Lukas Hemleb souligne la qualité du texte de Pierre Charras qui, malgré le fait qu'on ait peu d'écrits de Bacon, réussit à rendre sa présence très concrète... et à quel point l'implication physique du comédien Lavant colle à la peinture de Francis Bacon qui, elle, est fondée sur la chair. Il parle d'alchimie, de vaudou, en faisant ré-

férence au défi de rendre la violence et la sensibilité de Bacon dans un espace théâtral...

La rencontre de Lavant et d'Hemleb autour de *Figure* ne relève peut-être pas du vaudou mais elle tient à un drôle de hasard. Le comédien raconte en effet que c'est Michel Archimbaud qui l'a abordé dans la rue pour lui demander s'il s'intéressait à l'œuvre de Francis Bacon. Archimbaud, un spécialiste de Bacon qui a réalisé des séries d'entrevues avec le peintre jusqu'à sa mort à Madrid en 1992 — il donnera aussi une conférence à l'Usine C les 7 et 8 janvier à 17h30 sur les rapports du peintre avec la création —, est un personnage central de l'aventure puisque c'est lui aussi qui a poussé Pierre Charras à écrire *Figure*. «C'est une histoire de rencontres dès le départ», reprend Denis Lavant, et toute l'équipe du spectacle s'est un peu rassemblée autour de ce hasard. Pour moi, ça impliquait que je trouve en moi une résonance que je ne connaissais pas encore. Que j'aille chercher en moi un autre regard, une autre mise en jeu pour faire entendre le texte. Et ça colle assez bien avec cette rencontre imaginaire développée en tableaux successifs.

On parlera encore de beaucoup de choses: du texte qui est «un matériau qui fleurit en bouche», de l'humour de Bacon aussi et du fait que «c'est souvent dans la déformation que se révèle l'essentiel». Du passage derrière le miroir et du sentiment dionysiaque qu'implique l'éthylisme, que Bacon a fréquenté assidûment lui aussi. Du rapport de la musique à la partition théâtrale. De rythmes, de couleurs, d'intensité et de froid aussi. Mais tout à une fin...

Le Devoir